

## CPTPP COMMITTEE ON TRADE IN GOODS Committee Report

CPTPP/CTG/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Trade in Goods was held on 8 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Brunei Darussalam, Canada, Chile, Japan, Mexico, Malaysia, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Brian Wilson, Unit Manager Agriculture and Goods Unit, Trade Negotiations Division, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussions and outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. **AGENDA ITEM 1:** The Committee adopted the agenda.
5. **AGENDA ITEM 2:** The Committee took note of the Business Arrangements.
6. **AGENDA ITEM 3:** The Committee discussed the draft Rules of Procedure, but did not adopt them due to one Member needing to consult with capital.
7. **AGENDA ITEM 4:** The Committee noted the need to update the list of contact points.
8. **AGENDA ITEM 5:** Some members reported that they either had provided, or were in the process of providing, the WTO Secretariat with the required notifications in this area.
9. **AGENDA ITEM 6:** Some members reported that they either had, or were in the process of, providing the WTO Secretariat with the required notifications in this area.
10. **AGENDA ITEM 7:** Several members provided details of where they make available information about Administrative Fees and Formalities.
11. **AGENDA ITEM 8:** Members exchanged information about the location at which information pursuant to Article 2.16 about CPTPP is located. New Zealand undertook to circulate for the Committee's further consideration a template on the basis of which members could notify websites on which they publish their import/export and other relevant information.
12. **AGENDA ITEM 9:** In relation to the Promotion of Trade in Goods between CPTPP Parties, the Committee exchanged views, including on a Member's suggestion for cooperation with the Environment Committee, with a view to the acceleration of the elimination of tariffs on environmental goods. Noting that Article 20.18 clearly stipulates that environmental issues should be discussed in the Environment Committee, several members were of the view that it would not be appropriate for the Trade in Goods Committee to address this matter.  
  
The Committee exchanged views on the interpretation of Annex 2-D. Members welcomed Canada's offer to facilitate further consideration of the issue.
13. **AGENDA ITEM 10:** A number of Members considered that Non-Tariff Barriers to trade in goods should be discussed within the competence of other appropriate Committees in the first instance rather than in the Goods Committee. In keeping with Article 2.18.4, Members noted the Committee shall consult as appropriate with other Committees when addressing issues of relevance to those Committees.
14. **AGENDA ITEM 11:** Members provided updates on their progress in transposing their tariff schedules into HS 2017. Members noted the need to exchange information relating to their domestic processes and timeframes with respect to transposition.
15. **AGENDA ITEM 12:** No members took the floor in respect of this Agenda item.

## COMITÉ SUR LE COMMERCE DES PRODUITS DU PTPGP Rapport du Comité

PTPGP/CCP/2019/003

1. Le Comité sur le commerce des produits de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 8 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays membres du PTPGP suivants ont participé à la réunion : l'Australie, Brunéi Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. Brian Wilson, gestionnaire de l'unité Agriculture et produits, Division des négociations commerciales, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, a présidé le Comité.
2. L'ordre du jour du Comité figure à l'**ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions et des résultats approuvés pour chaque point inscrit à l'ordre du jour du Comité est présenté ci-dessous.
4. **POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Comité adopte l'ordre du jour.
5. **POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Comité prend note des dispositions pour les travaux du Comité.
6. **POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Comité discute de l'ébauche des règles de procédure, sans toutefois les adopter en raison d'un délégué qui doit tenir des consultations dans sa capitale.
7. **POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Comité souligne la nécessité de mettre à jour la liste des points de contact.
8. **POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR :** Certains membres déclarent qu'ils ont fourni au Secrétariat de l'OMC les notifications requises dans ce domaine, ou qu'ils sont sur le point de le faire.
9. **POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR :** Certains membres déclarent qu'ils ont fourni au Secrétariat de l'OMC les notifications requises dans ce domaine, ou qu'ils sont sur le point de le faire.
10. **POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR :** Plusieurs membres donnent des détails sur l'endroit où des renseignements sur les redevances et formalités administratives sont disponibles.
11. **POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR :** Les membres échangent de l'information sur l'endroit où l'on peut trouver les renseignements visés à l'article 2.16 du PTPGP. La Nouvelle-Zélande prend l'initiative de distribuer aux membres du Comité un gabarit qu'ils pourraient envisager d'utiliser pour indiquer les sites Web sur lesquels ils publient leurs renseignements relatifs aux importations et exportations, ainsi que d'autres informations pertinentes.
12. **POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR :** En ce qui concerne la promotion du commerce des produits entre les parties au PTPGP, les membres du Comité expriment leurs points de vue, notamment sur une suggestion de coopérer avec le Comité de l'environnement, dans l'objectif d'accélérer l'élimination des droits de douane sur les biens environnementaux. Constatant que l'article 20.18 stipule clairement que les questions environnementales doivent être examinées au Comité de l'environnement, plusieurs membres sont d'avis qu'il ne serait pas pertinent que le Comité sur le commerce des produits aborde ce sujet.  
  
Le Comité discute de la façon d'interpréter l'annexe 2-D. Les membres acceptent avec plaisir la proposition du Canada de faciliter une étude plus poussée de la question.
13. **POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR :** Un certain nombre de membres considèrent que les obstacles non tarifaires au commerce des produits doivent d'abord être discutés dans le cadre d'autres comités, selon leur compétence appropriée, plutôt qu'au Comité sur le commerce des produits. Conformément

16. AGENDA ITEM 13: Members agreed that the proposed template referred to in Agenda Item 8 (para 11 refers) should include Members' published information on TRQ administration. The Committee sought to refer to the Commission to decide whether Agenda Item 13 should remain in the Committee on Trade in Goods or should be tasked to the Committee on Agricultural Trade from the 2<sup>nd</sup> Committee onwards. In keeping with Article 2.18.4, Members noted the Committee shall consult as appropriate with other Committees when addressing issues of relevance to those Committees. Questions and answers were made on specific points about some Members administration of TRQs.
17. AGENDA ITEM 14: Recognising the increasing importance of access to accurate information in this area, Members expressed strong interest in exchanging Preference Utilisation Data, including a possible mechanism for capturing such data. Japan undertook to develop and circulate a template to this end for Members' consideration at the next Committee meeting.
18. OTHER ISSUES: The Committee agreed to hold its next meeting in parallel with the next Commission meeting.
19. AGENDA ITEM 15: The Committee adopted the Report of its First meeting.

### **ANNEX A CPTPP Committee on Trade in Goods AGENDA**

#### **8 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Confirm Contact Points (27.5)

AGENDA ITEM 5: Import Licensing Procedure Notifications (2.12)

AGENDA ITEM 6: Export Licensing Procedure Notifications (2.13)

AGENDA ITEM 7: Administrative Fees and Formalities (2.14)

AGENDA ITEM 8: Publication (2.15)

AGENDA ITEM 9: Promotion of Trade in Goods between CPTPP Parties (2.18)

AGENDA ITEM 10: Addressing Non-Tariff Barriers (2.18)

AGENDA ITEM 11: Transposition of Tariff Schedules (2.18)

AGENDA ITEM 12: Tariff Differentials (2.18)

AGENDA ITEM 13: Tariff Rate Quota Administration (2.28)

AGENDA ITEM 14: Preference Utilisation Data Exchange

AGENDA ITEM 15: Committee Report

à l'article 2.18.4, les membres soulignent que le Comité doit consulter, au besoin, d'autres comités lorsqu'il traite des questions pertinentes pour ces comités.

14. POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres font le point sur les progrès réalisés en ce qui concerne la transposition de leurs listes tarifaires dans le SH de 2017. Les membres signalent le besoin d'échanger des renseignements sur leurs processus nationaux et les échéanciers relatifs à la transposition.
15. POINT 12 À L'ORDRE DU JOUR : Aucun membre ne prend la parole concernant ce point à l'ordre du jour.
16. POINT 13 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres conviennent que le gabarit proposé dont il est question au point 8 à l'ordre du jour (voir paragraphe 11) doit comprendre les renseignements publiés par les membres sur l'administration des contingents tarifaires. Le Comité souhaite demander à la Commission de décider si le point 13 doit rester à l'ordre du jour du Comité sur le commerce des produits ou être renvoyé au Comité sur le commerce agricole à compter de la deuxième séance. Conformément à l'article 2.18.4, les membres soulignent que le Comité doit consulter, au besoin, d'autres comités lorsqu'il traite des questions pertinentes pour ces comités. Des points précis concernant l'administration des contingents tarifaires par certains membres font l'objet de questions et de réponses.
17. POINT 14 À L'ORDRE DU JOUR : Reconnaissant l'importance croissante d'avoir accès à des renseignements exacts dans ce domaine, les membres expriment leur vif intérêt pour les échanges de données sur l'utilisation des préférences tarifaires, y compris un mécanisme qui permettrait la saisie de telles données. Le Japon distribue un gabarit, qu'il a pris l'initiative d'élaborer à cette fin, aux membres afin qu'ils l'étudient lors de la prochaine réunion du Comité.
18. Autres points : Le Comité convient de tenir sa réunion suivante en marge de la prochaine réunion de la Commission.
19. POINT 15 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte le rapport de sa première réunion.

### **ANNEXE A Comité sur le commerce des produits du PTPGP ORDRE DU JOUR**

#### **8 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Dispositions pour les travaux du Comité

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Confirmation des points de contact (27.5)

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Notifications des procédures relatives aux licences d'importation (2.12)

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Notifications des procédures relatives aux licences d'exportation (2.13)

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Redevances et formalités administratives (2.14)

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Publication (2.15)

POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Promotion du commerce des produits entre les parties au PTPGP (2.18)

POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Obstacles non tarifaires (2.18)

POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Transposition des listes tarifaires (2.18)

POINT 12 À L'ORDRE DU JOUR : Écarts tarifaires (2.18)

POINT 13 À L'ORDRE DU JOUR : Administration des contingents tarifaires (2.28)

POINT 14 À L'ORDRE DU JOUR : Échange de données sur l'utilisation des préférences

POINT 15 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité

## CPTPP COMMITTEE ON AGRICULTURAL TRADE Committee Report

CPTPP/CAT/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Agricultural Trade held its first meeting on 7 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following countries participated: Australia, Brunei Darussalam, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. David Allen, Principal Adviser, New Zealand Ministry for Primary Industries, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee adopted the agenda for the first Committee on Agricultural Trade meeting and sought to refer to the Commission on 9 October 2019 to decide whether Agenda item 9 (Tariff Quota and Safeguard Administration), 10 (Tariff Quota Utilisation and Reallocation) and 11 (Non-Tariff Measures affecting Trade in Agricultural Goods) should remain in the Committee of Agricultural Trade agenda or should be tasked to the Committee on Trade in Goods from the second committee meeting onwards, in consultation with relevant committees (e.g. Committee on Agricultural Trade) as appropriate.
5. AGENDA ITEM 2: The Committee noted the business arrangements.
6. AGENDA ITEM 3: The Committee agreed to adopt the CPTPP Commission's Rules of Procedure, when finalised by the CPTPP Commission on 9 October 2019.
7. AGENDA ITEM 4: The Committee noted that there are no additions or changes to the list of contact points on matters relating to trade in agricultural goods.
8. AGENDA ITEM 5: The Committee exchanged information on the state of notifications with respect to measures that CPTPP members maintain which prohibit or restrict exports of foodstuffs, if any. All those who have ratified CPTPP have notified that they have no such measures.
9. AGENDA ITEM 6: The Committee exchanged information on work taking place in the WTO regarding export credits, export credit guarantees and insurance programmes and encouraged CPTPP members to support the work that is taking place in the WTO.
10. AGENDA ITEM 7: The Committee encouraged CPTPP members to exchange information on work in the WTO regarding agricultural state trading enterprises.
11. AGENDA ITEM 8: The Committee discussed issues relating to the implementation of the working group on products of modern biotechnology (Working Group). The Working Group will provide regular updates to the Committee after its formation. A discussion paper and information session are planned to coincide with the timing of the next Committee meeting to provide a forum for interested CPTPP members to share information and inform member's interest in participation in the Working Group.
12. AGENDA ITEM 9: The Committee exchanged general information on CPTPP member implementation of tariff rate quota commitments and safeguard administration. The Committee sought to refer to the Commission on 9 October 2019 to decide whether Agenda item 9 (Tariff Quota and Safeguard Administration) should remain on the Committee on Agricultural Trade agenda or should be tasked to

## COMITÉ SUR LE COMMERCE AGRICOLE DU PTPGP Rapport du Comité

PTPGP/CCA/2019/003

1. Le Comité sur le commerce agricole de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP) s'est réuni pour la première fois le 7 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays membres du PTPGP suivants ont participé à la réunion : l'Australie, Brunéi Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. David Allen, conseiller principal du ministère des Industries primaires de la Nouvelle-Zélande, a présidé le Comité.
2. L'ordre du jour du Comité figure à l'**ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions et des résultats approuvés pour chaque point inscrit à l'ordre du jour du Comité est présenté ci-dessous.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte l'ordre du jour et demande à la Commission de décider, le 9 octobre 2019, si les points 9 (administration des contingents tarifaires et des mesures de sauvegarde), 10 (utilisation et réallocation des contingents tarifaires) et 11 (mesures non tarifaires ayant une incidence sur le commerce des produits agricoles) doivent demeurer à l'ordre du jour du Comité sur le commerce agricole ou être confiés au Comité sur le commerce des produits dès la deuxième réunion de comité, en consultation avec les comités pertinents (comme le Comité sur le commerce agricole), au besoin.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité prend note des ententes commerciales.
6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient d'adopter les règles de procédure de la Commission une fois qu'elle les aura peaufinées, le 9 octobre 2019.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité note qu'il n'y a pas d'ajouts ou de modifications à la liste des points de contact sur les questions relatives au commerce des produits agricoles.
8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité échange de l'information sur l'état des notifications concernant les mesures que les membres du PTPGP maintiennent pour interdire ou restreindre les exportations de produits alimentaires, le cas échéant. Les membres qui ont ratifié le PTPGP font savoir qu'ils n'ont pas mis de telles mesures en place.
9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité échange de l'information sur les travaux en cours à l'OMC concernant les crédits à l'exportation et les programmes de garantie ou d'assurance du crédit à l'exportation, et encourage les membres du PTPGP à soutenir les travaux qui se déroulent à l'OMC.
10. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité encourage les membres du PTPGP à échanger de l'information sur les travaux de l'OMC concernant les entreprises commerciales d'État agricoles.
11. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine les questions relatives à la mise en œuvre du Groupe de travail sur les produits issus de la biotechnologie moderne (le Groupe de travail). Une fois formé, le Groupe de travail fera régulièrement le point auprès du Comité. Un document de travail et une séance d'information sont prévus pour coïncider avec la prochaine réunion du Comité afin de permettre aux membres intéressés du PTPGP de partager l'information et de leur permettre de prendre une décision éclairée quant à leur participation au Groupe de travail.

the Committee on Trade in Goods from the second committee meeting onwards, in consultation with relevant committees (e.g. Committee on Agricultural Trade), as appropriate.

13. AGENDA ITEM 10: The Committee exchanged information on Tariff Quota Utilisation and Reallocation and encouraged CPTPP members to publish information on amounts allocated, amounts returned and quota utilization rates for agricultural goods subject to tariff rate quota commitments on the member's designated publicly available website. CPTPP members discussed notifying their annual quota utilisation rates to the Committee on Agricultural Trade to support transparency. This proposal was referred to the Committee on Trade in Goods.

The Committee sought to refer to the Commission on 9 October 2019 to decide whether Agenda item 10 (Tariff Quota Utilisation and Reallocation) should remain in the Committee on Agricultural Trade agenda or should be tasked to the Committee on Trade in Goods from the second committee meeting onwards, in consultation with relevant committees (e.g. Committee on Agricultural Trade), as appropriate.

14. AGENDA ITEM 11: The Committee exchanged information on non-tariff measures affecting trade in agricultural goods. The Committee agreed to recommend to the Commission to schedule the Committee on Trade in Goods meeting before the Committee on Agricultural Trade meeting. The Committee sought to refer to the Commission on 9 October 2019 to decide whether Agenda item 11 (Non-Tariff Measures affecting Trade in Agricultural Goods) should remain in the Committee on Agricultural Trade agenda or should be tasked to the Committee on Trade in Goods from the second committee meeting onwards, in consultation with relevant committees (e.g. Committee on Agricultural Trade), as appropriate.

15. AGENDA ITEM 12: The Committee adopted the report of its 1st meeting.

#### **ANNEX A CPTPP Committee on Agricultural Trade AGENDA**

##### **7 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Confirm Contact Points

AGENDA ITEM 5: Notification of Export Restrictions on Foodstuffs (2.24)

AGENDA ITEM 6: Export Credits, Guarantees or Insurance Programmes (2.22)

AGENDA ITEM 7: Agricultural State Trading Enterprises (2.23)

AGENDA ITEM 8: Products of Modern Biotechnology (2.27)

AGENDA ITEM 9: Tariff Quota and Safeguard Administration (2.28)

AGENDA ITEM 10: Tariff Quota Utilisation and Reallocation

AGENDA ITEM 11: Non-Tariff Measures affecting Trade in Agricultural Goods

AGENDA ITEM 12: Committee Report

12. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité échange de l'information générale sur la mise en œuvre, par les membres du PTPGP, des engagements en matière d'administration des contingents tarifaires et des mesures de sauvegarde. Le Comité demande à la Commission de décider, le 9 octobre 2019, si le point 9 (administration des contingents tarifaires et des mesures de sauvegarde) doit demeurer à l'ordre du jour du Comité sur le commerce agricole ou être confié au Comité sur le commerce des produits dès la deuxième réunion de comité, en consultation avec les comités pertinents (comme le Comité sur le commerce agricole), au besoin.

13. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité échange de l'information sur l'utilisation et la réallocation des contingents tarifaires et encourage les membres du PTPGP à publier, sur leur site Web public désigné, de l'information sur les montants attribués, les montants remis et les taux d'utilisation des contingents pour les produits agricoles assujettis à des engagements en matière de contingents tarifaires. Les membres du PTPGP discutent de la possibilité de divulguer leurs taux annuels d'utilisation des quotas au Comité sur le commerce agricole pour favoriser la transparence. Cette proposition est soumise au Comité sur le commerce des produits.

14. Le Comité demande à la Commission de décider, le 9 octobre 2019, si le point 10 (utilisation et réallocation des contingents tarifaires) doit demeurer à l'ordre du jour du Comité sur le commerce agricole ou être confié au Comité sur le commerce des produits dès la deuxième réunion de comité, en consultation avec les comités pertinents (comme le Comité sur le commerce agricole), au besoin.

15. POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité échange de l'information sur les mesures non tarifaires ayant une incidence sur le commerce des produits agricoles. Le Comité convient de recommander à la Commission d'organiser la réunion du Comité sur le commerce des produits avant celle du Comité sur le commerce agricole. Le Comité demande à la Commission de décider, le 9 octobre 2019, si le point 11 (mesures non tarifaires ayant une incidence sur le commerce des produits agricoles) doit demeurer à l'ordre du jour du Comité sur le commerce agricole ou être confié au Comité sur le commerce des produits dès la deuxième réunion de comité, en consultation avec les comités pertinents (comme le Comité sur le commerce agricole), au besoin.

16. POINT 12 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte le rapport de sa 1<sup>re</sup> réunion.

#### **ANNEXE A Comité sur le commerce agricole du PTPGP ORDRE DU JOUR**

##### **7 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes commerciales

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Confirmation des points de contact

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Notification des restrictions à l'exportation de produits alimentaires (2.24)

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Crédits à l'exportation et programmes de garantie ou d'assurance du crédit à l'exportation (2.22)

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Entreprises commerciales d'État agricoles (2.23)

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Produits issus de la biotechnologie moderne (2.27)

POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Administration des contingents tarifaires et des mesures de sauvegarde (2.28)

POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Utilisation et réallocation des contingents tarifaires

POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Mesures non tarifaires ayant une incidence sur le commerce des produits agricoles

POINT 12 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité

## CPTPP COMMITTEE ON RULES OF ORIGIN AND ORIGIN PROCEDURES Committee Report

CPTPP/ROO/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Rules of Origin and Origin Procedures was held on 7 October 2019, in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Brunei Darussalam, Canada, Chile, Japan, Mexico, Malaysia, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Brendan Peace, Director FTA Goods Branch, Regional Trade Agreement Division, Australian Department of Foreign Affairs and Trade, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee adopted the agenda.
5. AGENDA ITEM 3: The Committee noted that the Commission will adopt its Rules of Procedure on Wednesday 9 October 2019. The Committee agreed to develop Rules of Procedure for the ROO Committee at the next ROO Committee meeting.
6. AGENDA ITEM 4: CPTPP members exchanged views on their experiences in the implementation of the ROO chapter including issues identified by members.

a. Certification of Origin implementation

i. Certification of Origin information, according to Annex 3-B

The Committee noted the differing opinions as to what information satisfies the requirement in Annex 3-B paragraph 7 'Origin Criterion: Specify the rule of origin under which the good qualifies', with some viewing 'PSR' as being sufficient to meet the requirement, and others believing that noting the actual product specific rule as set out in Annex 3-D or Annex 4-A is required.

The Committee noted New Zealand's offer to circulate the guidance template it has prepared for its exporters. The Committee agreed Mexico will prepare and circulate a document for compiling members' respective views on the information required to satisfy Annex 3-B paragraph 7 'Origin Criterion' to facilitate further internal discussion. Members exchanged views on cases where a Certification of Origin is stamped by an industry body in a member applying self-certification and agreed to have further internal discussions to develop a common understanding.

ii. Compliance of Annex 3-A

The Committee exchanged views on the application of Annex 3-A. Mexico will circulate a non-paper and corresponding template with regard to the information contained within the Certificate of Origin issued by Competent Authority to ascertain members' respective views on this issue to facilitate further internal discussion.

b. Manner and timing of informing a Party of a verification request

Members exchanged views on Japan's non-paper on 'Issues related to informing a Party of a verification request', which seeks to build common understanding among the Parties on the

## COMITÉ SUR LES RÈGLES D'ORIGINE ET LES PROCÉDURES D'ORIGINE DU PTPGP Rapport du Comité

PTPGP/ROO/2019/003

1. Le Comité sur les règles d'origine et les procédures d'origine de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 7 octobre 2019, à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Des délégués des pays membres suivants du PTPGP étaient présents : l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, le Singapour et le Vietnam. Brendan Peace, directeur de la Direction des marchandises de l'ALE, Division des accords commerciaux régionaux du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, a présidé le Comité.
2. Vous trouverez l'ordre du jour du Comité à l'**ANNEXE A**.
3. Vous trouverez ci-dessous un résumé des débats du Comité et de tous les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour.
4. POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte l'ordre du jour.
5. POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : Le Comité souligne que la Commission adoptera son Règlement intérieur le mercredi 9 octobre 2019. Le Comité accepte d'élaborer des règles de procédure pour le Comité sur les règles d'origine pour sa prochaine réunion.
6. POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : Les membres du PTPGP discutent de leurs expériences dans la mise en œuvre du chapitre sur les règles d'origine, y compris des enjeux soulevés par ces derniers.
  - a. Mise en œuvre du certificat d'origine
    - i. Renseignements sur le certificat d'origine, conformément à l'annexe 3-B

Le Comité fait état des opinions divergentes sur les renseignements qui satisfont à l'exigence du paragraphe 7 de l'Annexe 3-B « Critère d'origine : Indiquer la règle d'origine selon laquelle le produit est admissible ». Certains considèrent que la règle d'origine spécifique au produit satisfait à l'exigence, alors que d'autres croient qu'il faut actuellement indiquer la règle d'origine spécifique au produit comme le prévoient les annexes 3-D ou 4-A.

Le Comité mentionne l'offre de la Nouvelle-Zélande de diffuser le modèle d'orientation qu'elle a préparé à l'intention de ses exportateurs. Le Comité accepte que le Mexique prépare et distribue un document pour recueillir les points de vue respectifs des membres sur les renseignements requis pour satisfaire au paragraphe 7 de l'annexe 3-B « Critère d'origine » afin de faciliter d'autres discussions internes.

Les membres discutent des cas où un certificat d'origine est estampillé par un organisme de l'industrie pour un membre qui s'autocertifie et conviennent de tenir des discussions internes afin d'en arriver à une compréhension commune.

ii. Conformité à l'annexe 3-A

Le Comité aborde le sujet de l'application de l'annexe 3-A. Le Mexique distribuera un document officiel et un modèle connexe concernant les renseignements contenus dans le certificat d'origine délivré par une autorité compétente afin de connaître l'opinion de chaque membre sur ce dossier et de faciliter d'autres discussions internes.

implementation of Article 3.27. Japan will circulate a template to ascertain members' views to facilitate further internal discussion.

c. Transit and Transshipment through a non-Party

Members exchanged views on Australia's non-paper concerning the application and compliance of Transit and Transshipment through a non-Party, including the requirement that goods remain within Customs' control. Canada and Mexico to provide more information regarding documentation requirements. Australia to circulate a template to ascertain members' views to facilitate further internal discussion.

d. Discussion on CPTPP usage/utilization

Members agreed on the importance of data on CPTPP utilization, acknowledging the technical challenges and the limited time CPTPP has been in effect. Members agreed to return to this issue in the future.

e. Other issues

Members discussed their experiences in implementing accumulation under CPTPP. New Zealand will seek approval from the ASEAN Secretariat to share a relevant AANZFTA document. Mexico will also share information on its experiences.

Members discussed the issue of tariff differentials but agreed to defer the discussion to the Committee on Goods on Tuesday 8 October 2019.

7. AGENDA ITEM 5: ROO Committee secretariat to circulate members' consolidated feedback. Remaining members agreed to provide responses by the end of November 2019. Members agreed (i) first to consult electronically to conclude the transposition or (ii) if agreement cannot be reached, to hold a meeting. New Zealand agreed to further consolidate the schedule and circulate. The Committee discussed whether this PSR Transposition could be developed as an arrangement for updating implementation instead of amendment or modification. Mexico currently applies the HS 2012 nomenclature and is in the process of approving the HS 2017 version. Even if the PSR Transposition is finalized, Mexico will not have the framework to implement the PSR Transposition until it has concluded internal legal procedures.
8. AGENDA ITEM 6: The Committee agreed to hold its next meeting in parallel with next Commission meeting.
9. AGENDA ITEM 7: The Committee adopted the Committee Report.

**Annex A CPTPP Committee on Rules of Origin and Origin Procedures AGENDA**

**7 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Welcome and Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Discussion on CPTPP Usage

AGENDA ITEM 5: Review of Operation/Implementation of Chapter 3 on Rules of Origin and Origin Procedures

AGENDA ITEM 6: PSR Transposition Update

AGENDA ITEM 7: Next Meeting

AGENDA ITEM 8: Committee Report

b. Modalités et moment choisi pour informer une partie d'une demande de vérification

Les membres discutent du document officieux du Japon intitulé « Enjeux liés au signalement d'une demande de vérification à une partie », qui vise à établir une compréhension commune entre les parties quant à l'application de l'article 3.27. Le Japon distribuera un modèle pour connaître le point de vue des membres et faciliter la poursuite des discussions internes.

c. Transit et transbordement par un tiers

Les membres discutent du document officieux de l'Australie concernant l'application et le respect du transit et du transbordement par un pays tiers, y compris l'exigence que les marchandises demeurent sous le contrôle de l'administration des douanes. Le Canada et le Mexique fourniront d'autres renseignements sur les exigences en matière de documentation. L'Australie distribuera un modèle pour connaître l'opinion des membres et faciliter la poursuite des discussions internes.

d. Discussion au sujet de l'utilisation du PTPGP

Les membres s'entendent sur l'importance des données sur l'utilisation du PTPGP et reconnaissent les défis techniques et le peu de temps écoulé depuis l'entrée en vigueur du PTPGP. Les membres conviennent de se pencher à nouveau sur cette question à l'avenir.

e. Autres dossiers

Les membres discutent de leur expérience dans la mise en œuvre des règlements relatifs au cumul dans le cadre du PTPGP. La Nouvelle-Zélande demandera au Secrétariat de l'ANASE l'autorisation de partager un document pertinent sur l'AANZFTA. Le Mexique partagera également des renseignements sur ses expériences.

Les membres discutent de la question de l'écart des droits tarifaires, mais conviennent de reporter la discussion à la réunion du Comité du commerce des marchandises, le mardi 8 octobre 2019.

7. POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : Le Comité sur les règles d'origine diffusera les commentaires regroupés des membres. Les autres membres acceptent de soumettre leurs réponses d'ici la fin novembre 2019. Les membres conviennent i) de procéder d'abord à une consultation électronique pour conclure la transposition ou ii) si un accord ne peut être conclu, d'organiser une réunion. La Nouvelle-Zélande accepte de consolider davantage le calendrier et de le faire circuler. Le Comité se demande si cette transposition de la règle d'origine spécifique au produit pourrait être élaborée sous forme d'arrangement pour mettre à jour la mise en œuvre plutôt que de la modifier. Le Mexique applique actuellement la nomenclature du SH 2012 et est en train d'approuver la version du SH de 2017. Même si la transposition de la règle d'origine spécifique au produit est finalisée, le Mexique n'aura pas le cadre nécessaire pour la mettre en œuvre tant qu'il n'aura pas achevé les procédures juridiques internes.
8. POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient de tenir sa prochaine réunion en marge de la prochaine réunion de la Commission.
9. POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte son rapport.

**Annexe A Comité sur les règles d'origine et les procédures d'origine du PTPGP ORDRE DU JOUR**

**7 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes commerciales

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure  
 POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Discussion sur la façon de profiter du PTPGP  
 POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Examen de l'exécution et de la mise en œuvre du chapitre 3 sur les règles d'origine et les procédures d'origine  
 POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Mise à jour de la transposition de la règle d'origine spécifique au produit  
 POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Prochaine réunion  
 POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du comité

### CPTPP SPS COMMITTEE Committee Report

CPTPP/SPS/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS Committee) was held on 8 October 2019, in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Tony Zohrab, Chief Market Access Officer, New Zealand Ministry for Primary Industries chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee agreed to adopt the agenda.
5. AGENDA ITEM 2: The Committee noted the Business Arrangements.
6. AGENDA ITEM 3: The Committee discussed and reviewed Article 7.5 and agreed that this article constitutes the Committee's Terms of Reference. The Committee discussed the draft rules of procedure prepared by the Commission and decided to adopt these as the Rules of Procedure. Pending further clarification from the Commission, the Committee also decided to establish a tri-partite chairing arrangement, whereby the host country will chair supported by two co-chairs from the previous and the next host country. The Committee noted therefore that the 2nd meeting of the SPS Committee in 2020 will be chaired by Mexico, supported by a co-chair from New Zealand and the 2021 host country.
7. AGENDA ITEM 4: The Committee discussed the need to provide a description of each member's competent authority(ies) and contact points and agreed that each member would prepare relevant information using the template provided (attached at Annex B). The above-mentioned information will be provided to New Zealand (within one month) who will collate and share with all Committee members.
8. The meeting noted that the information shared should provide a roadmap for members which identifies and describes which agencies are accountable for administering which legislation within the country as it pertains to public, animal and plant health measures affecting importing and exporting of goods.
9. AGENDA ITEM 5: The Committee agreed to set up an ad hoc working group. The working group will develop a paper covering the following topics;
  - principles CPTPP members should apply to those Official Certificates required for trade directly between them;
  - principles for onward certification, e-commerce and certification from regional distribution hubs;
  - standardized attestations to cover areas where harmonisation is possible e.g. such as those which reference relevant OIE, IPPC or Codex standards;

### COMITÉ SUR LES MESURES SPS DE L'ACCORD PTPGP Rapport du Comité

PTPGP/SPS/2019/003

1. Le Comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 8 octobre 2019, à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays suivants membres du PTPGP y ont participé : Australie, Canada, Chili, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Tony Zohrab, directeur principal de l'accès aux marchés, ministère des Industries primaires de la Nouvelle-Zélande, a présidé la réunion.
2. L'ordre du jour du Comité figure à **l'ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions du Comité et les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour sont présentés ci-après.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte l'ordre du jour.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité prend note des ententes opérationnelles.
6. POINT 3 L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine l'article 7.5 et convient que cet article constitue son mandat. Le Comité examine le projet de règles de procédure établi par la Commission et décide de l'adopter en tant que règles de procédure. Dans l'attente d'éclaircissements supplémentaires de la Commission, le Comité décide également d'établir un arrangement tripartite de présidence, en vertu duquel le pays hôte assurera la présidence avec l'appui de deux coprésidents, soit un du pays hôte précédent, et un autre du prochain pays hôte. Le Comité note donc que la deuxième réunion du Comité SPS en 2020 sera présidée par le Mexique, avec l'appui d'un coprésident de la Nouvelle-Zélande et d'un coprésident du pays hôte de 2021.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité discute de la nécessité de fournir une description de l'autorité ou des autorités compétentes et des points de contact de chaque membre et convient que chaque membre doit présenter les informations pertinentes en utilisant le modèle fourni (annexe B). Les informations susmentionnées seront communiquées à la Nouvelle-Zélande (dans un délai d'un mois) qui les compilera et les transmettra à tous les membres du Comité.
8. Les participants à la réunion font remarquer que l'information communiquée devrait fournir aux membres une feuille de route qui recense et décrit les organismes responsables de l'application des lois dans leur pays en ce qui concerne les mesures en matière de santé publique, animale et végétale qui ont une incidence sur les importations et les exportations de marchandises.
9. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient de créer un groupe de travail spécial qui aura pour tâche d'élaborer un document couvrant les thèmes suivants :

- guidance to further promote the adoption of electronic certification between them;
  - common understandings on potential changes required to further facilitate implementation of the trade single window concept promoted by the WTO Trade Facilitation Agreement.
- 10.** The Committee decided that New Zealand will chair the working group, with support from Canada as co-chair. Each member shall provide New Zealand with its nominee for the Working Group within one month. The working group will work electronically and may meet physically in the margins of other meeting(s) should the opportunity arise. The Working Group will provide a report one month prior to the next Committee meeting.
- 11.** Following the discussion of this report, the Committee will decide on a future work programme for the working group.
- 12.** AGENDA ITEM 6: The Committee noted wide spread support for the sharing of information. The Committee agreed that each member would submit a summary paper one month prior to the next meeting on its experiences with adaptation to regional conditions (including regionalisation, zoning, compartmentalisation, pest-free areas and recognised biosecurity treatments).
- 13.** AGENDA ITEM 7: Several members shared their current work on equivalence. The Committee agreed that each member would submit a summary paper one month prior to the next meeting to update members on their current experiences and activities relating to equivalence, including systems equivalence.
- 14.** AGENDA ITEM 8: The Committee had a wide-ranging discussion on this agenda item and agreed the following action points for further discussion, comment and review to encourage member alignment.
- New Zealand will share the current draft of the CCFICS paper on the recognition and maintenance of equivalence of national food control systems.
  - Canada will share documents relating to the upcoming WTO SPS Committee thematic session on article 8 and Annex C of the SPS Agreement dealing with approvals and inspections.
  - Committee members will share their views on the CCFICS discussion paper on Food Fraud and authenticity, once this paper becomes available.
- 15.** In addition, the Committee decided members would exchange views and if possible, meet in the margins of various international meetings (e.g. CODEX, WTO SPS, IPPC, OIE).
- 16.** AGENDA ITEM 9: The Committee discussed article 7.13 and noted that the obligations under this article are extensive and include three broad areas; general transparency, consultation and notification.
- 17.** 17. The Committee agreed the following;
- Members will provide a summary within four months which directs members to the location of matters such as; existing measures and proposals for new measures and supplementary information relating to the development and finalisation of measures.
  - Members agreed to discuss transparency provisions in more depth at the next Committee meeting, with a view to identifying mechanisms to meet obligations under article 7.13.
  - Members will endeavour to make available any unofficial translations they have prepared of any other country SPS/TBT measures that have been notified to the WTO. The Committee agreed to discuss the appropriate repository of the above information at the next meeting following advice from the Commission.
- 18.** AGENDA ITEM 10: The Committee noted that a number of cooperation activities had been agreed during the meeting.

- les principes que les membres du PTPGP devraient appliquer aux certificats officiels requis pour les échanges commerciaux directs entre eux;
  - les principes pour la certification continue, le commerce électronique et la certification à partir des centres de distribution régionaux;
  - les attestations normalisées pour couvrir les domaines où une harmonisation est possible, par exemple celles qui font référence aux normes pertinentes de l'OIE, de la CIPV ou du Codex;
  - des orientations visant à favoriser davantage l'adoption de la certification électronique entre eux;
  - une compréhension commune des changements qui pourraient être nécessaires pour faciliter davantage la mise en œuvre du concept de guichet unique commercial prôné par l'Accord sur la facilitation du commerce de l'OMC.
- 10.** Le Comité décide que la Nouvelle-Zélande présidera le groupe de travail, avec l'appui du Canada comme coprésident. Chaque membre doit fournir à la Nouvelle-Zélande, dans un délai d'un mois, le nom de son représentant au groupe de travail. Le groupe de travail travaillera en utilisant des moyens électroniques et pourra se réunir physiquement en marge d'autres réunions si l'occasion se présente. Le groupe de travail présentera un rapport un mois avant la prochaine réunion du Comité.
- 11.** Après l'examen du présent rapport, le Comité décidera d'un futur programme de travail pour le groupe de travail.
- 12.** POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité souligne que l'échange d'informations bénéficie d'un large soutien. Le Comité convient que chaque membre soumettra un document de synthèse un mois avant la prochaine réunion sur ses expériences en matière d'adaptation aux conditions régionales (y compris la régionalisation, le zonage, la compartimentation, les zones exemptes d'organismes nuisibles et les traitements de biosécurité reconnus).
- 13.** POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Plusieurs membres font part de leurs travaux en cours sur l'équivalence. Le Comité convient que chaque membre soumettra un document de synthèse un mois avant la prochaine réunion pour informer les membres des expériences et activités actuelles en matière d'équivalence, y compris l'équivalence des systèmes.
- 14.** POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité discute longuement de ce point et convient des mesures suivantes en vue de poursuivre la discussion, les observations et un examen en vue d'encourager une harmonisation des membres.
- La Nouvelle-Zélande communiquera la version préliminaire actuelle du document du CCFICS sur la reconnaissance et le maintien de l'équivalence des systèmes nationaux de contrôle des aliments.
  - Le Canada communiquera les documents relatifs à la prochaine session thématique du Comité SPS de l'OMC sur l'article 8 et l'annexe C de l'Accord SPS traitant des approbations et inspections.
  - Les membres du Comité feront part de leurs opinions au sujet du document de travail du CCFICS sur la fraude alimentaire et l'authenticité, lorsque ce document deviendra disponible.
- 15.** En outre, le Comité décide que les membres échangeront leurs opinions et, si possible, se réuniront en marge de diverses réunions internationales (par exemple, CODEX, SPS de l'OMC, CIPV, OIE).
- 16.** POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine l'article 7.13 et constate que les obligations découlant de cet article sont vastes et couvrent trois grands domaines : transparence générale, consultation et notification.
- 17.** Le Comité convient de ce qui suit :

19. The Committee agreed:

- that it would be useful for members to provide a summary of activities in the area of technical assistance which may have broad general interest for the members.
- To discuss possible areas of cooperation at the next meeting, although any activities would need to be demand driven by the membership.
- To have a thematic interactive session at the next Committee meeting on the promotion and uptake of electronic certification. Each member was encouraged to consider providing a presentation and/or a summary of their activities in this field.

20. AGENDA ITEM 11: The Committee noted its preference for a physical meeting in conjunction with the 3rd Commission meeting in Mexico in 2020. Pending direction from the Commission the chair of the SPS Committee is expected to be Mexico, supported by New Zealand and the next host as co-chair. The duration of this meeting will be tailored to the draft agenda once this has been finalised by the chair and co-chairs.

### **ANNEX A CPTPP Committee on Sanitary and Phytosanitary Measures AGENDA**

**8 October 2019, Auckland, New Zealand**

**AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda**

**AGENDA ITEM 2: Business Arrangements**

**AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure (7.5)**

**AGENDA ITEM 4: Confirm Contact Points (7.6)**

**AGENDA ITEM 5: Certification (7.12)**

**AGENDA ITEM 6: Adaptation to Regional Conditions (7.7)**

**AGENDA ITEM 7: Equivalence (7.8)**

**AGENDA ITEM 8: Matters Relevant to WTO SPS Committee and/or Codex/OIE/IPPC Meetings (7.5)**

**AGENDA ITEM 9: Transparency (7.13)**

**AGENDA ITEM 10: Cooperation (7.15)**

**AGENDA ITEM 11: Other issues**

**AGENDA ITEM 12: Committee report**

- Les membres fourniront, dans un délai de quatre mois, un résumé qui les orientera quant à l'emplacement de questions telles que les mesures existantes, les propositions de nouvelles mesures et les informations supplémentaires relatives à l'élaboration et à la finalisation des mesures.
- Les membres conviennent d'examiner les dispositions relatives à la transparence plus en détail lors de la prochaine réunion du Comité, dans le but de recenser les mécanismes qui permettront de satisfaire aux obligations découlant de l'article 7.13.
- Les membres s'efforceront de rendre disponibles toutes les traductions non officielles qu'ils auront préparées des mesures SPS/OTC d'autres pays ayant été notifiées à l'OMC. Le Comité convient d'examiner le registre approprié des informations susmentionnées à la prochaine réunion, sur la base des observations de la Commission.

18. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité fait remarquer que plusieurs activités de coopération ont été convenues au cours de la réunion.

19. Le Comité convient de ce qui suit :

- Il serait utile que les membres fournissent un résumé des activités dans le domaine de l'assistance technique qui peuvent présenter un intérêt général pour tous.
- Discuter des domaines possibles de coopération à la prochaine réunion, étant entendu que toute activité devrait être motivée par la demande des membres.
- Tenir une séance thématique interactive à la prochaine réunion du Comité sur la promotion et l'adoption de la certification électronique. Chaque membre est invité à envisager de faire une présentation ou un résumé de ses activités dans ce domaine.

20. POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité exprime sa préférence pour une réunion physique à l'occasion de la 3<sup>e</sup> réunion de la Commission qui se tiendra au Mexique en 2020. En attendant les directives de la Commission, le président du Comité SPS devrait être le Mexique, appuyé par la Nouvelle-Zélande et le pays hôte de la prochaine réunion. La durée de cette réunion sera déterminée en fonction du projet d'ordre du jour, lorsque celui-ci aura été finalisé par le président et les coprésidents.

### **ANNEXE A Comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires du PTPGP ORDRE DU JOUR**

**8 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes opérationnelles

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure (7.5)

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Confirmation des points de contact (7.6)

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Certification (7.12)

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Adaptation aux conditions régionales (7.7)

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Équivalence (7.8)

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Questions pertinentes pour les réunions du Comité SPS de l'OMC et/ou du Codex/OIE/CIPV (7.5)

POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Transparence (7.13)  
POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Coopération (7.15)  
POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Divers  
POINT À L'ORDRE DU JOUR 12 : Rapport du Comité

## CPTPP TBT COMMITTEE Committee Report

CPTPP/TBT/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Technical Barriers to Trade (TBT) was held on 7 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore, and Viet Nam. Mr Keawe Woodmore, Manager, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**. The list of participants at this meeting is attached at **ANNEX B**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee agreed to adopt the agenda.
5. AGENDA ITEM 2: The Chair briefed delegates on the business arrangements and programme of activities.
6. AGENDA ITEM 3: The Committee agreed that the CPTPP Commission rules of procedure were largely fit for purpose. Once these had been finalised by senior officials, the Committee would look to adopt them with minor adjustments to tailor them to the TBT Committee. Possible amendments discussed included the timing of circulation of relevant documents, and inviting specific experts, industry, or other non-government bodies as appropriate. The Committee agreed that rule two on meeting arrangements would be updated to reflect that the Committee will meet at least annually, and that this would normally be alongside the annual CPTPP Commission meeting. New Zealand undertook to circulate the Commission rules of procedure with this amendment, with members to provide comments within 30 days on any other proposed areas of adjustment.
7. AGENDA ITEM 4: The Committee confirmed the CPTPP TBT contact points.
8. AGENDA ITEM 5: The Committee discussed its shared desire to develop a work programme around conformity assessment acceptance, transparency, and cooperation and trade facilitation, as well as on specific annexes. Members saw value in narrowing the Committee's focus to assist its work and that this should be on areas of value-add and avoid duplication. The Committee agreed that members would submit sectors and issues of interest by 8 November 2019. New Zealand would then consolidate that list and circulate it soon after, to be finalised on 22 November 2019. The Committee supported having workshops on specific issues agreed as part of its work programme.
9. AGENDA ITEM 5: The Committee supported developing a framework to facilitate information exchange on how Parties are implementing relevant provisions of the chapter. New Zealand and Canada agreed to jointly develop a draft framework by 22 November 2019.
10. AGENDA ITEM 6: New Zealand agreed to coordinate a voluntary meeting of CPTPP members on the margins of the WTO TBT Committee in November 2019, reflecting a desire of the Committee to meet more than annually, to discuss specific trade concerns, and the progress of CPTPP TBT implementation. Some members noted that the CPTPP TBT Committee officials and the WTO TBT

## COMITÉ SUR LES OTC DU PTPGP Rapport du Comité

PTPGP/OTC/2019/003

1. Le Comité sur les obstacles techniques au commerce (OTC) de l'Accord du partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 7 octobre 2019, à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Des délégués des pays membres suivants du PTPGP étaient présents : l'Australie, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. M. Keawe Woodmore, gestionnaire, ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, a présidé la réunion du Comité.
2. L'ordre du jour du Comité se trouve à l'**ANNEXE A**. La liste des participants à cette réunion se trouve à l'**ANNEXE B**.
3. Un résumé des discussions tenues lors de la réunion du Comité et de tout résultat convenu dans les points respectifs à l'ordre du jour est exposé plus bas.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité conviennent d'adopter l'ordre du jour.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Le président informe les délégués des ententes commerciales et du programme des activités.
6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité sont d'avis que les règles de procédure de la Commission du PTPGP sont dans une large mesure adaptées au but. Une fois que les règles auront été mises au point par les principaux représentants, les membres du Comité tenteront de les adopter en y apportant des petites modifications pour les adapter au Comité sur les OTC. Parmi les modifications possibles qui font l'objet de discussions, il y a le moment de la circulation des documents pertinents et l'invitation de spécialistes précis, de l'industrie et d'autres entités non gouvernementales au besoin. Les membres du Comité conviennent que la deuxième règle sur les dispositions des réunions serait mise à jour pour refléter le fait que les membres se rencontrent au moins une fois par année, généralement en marge de la réunion annuelle de la Commission du PTPGP. La Nouvelle-Zélande a fait circuler les règles de procédure de la Commission après cette modification et a demandé aux membres de faire part de leurs commentaires ou de toute autre proposition de modification dans les 30 jours.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité sur les OTC confirment les points de contact du Comité.
8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité discutent de la volonté commune d'élaborer un programme de travail portant sur la reconnaissance de l'évaluation de la conformité, la transparence, la coopération et la facilitation du commerce ainsi que certaines annexes en particulier. Les membres jugent utile de préciser les priorités du Comité pour faciliter le travail de ce dernier, et mentionnent que ces priorités devraient s'articuler autour de la valeur ajoutée et de l'évitement des chevauchements. Les membres du Comité conviennent que les membres peuvent présenter des secteurs et questions d'intérêt d'ici le 8 novembre 2019. La Nouvelle-Zélande regroupera ensuite le tout en une liste et la distribuera peu après, afin qu'elle soit achevée le 22 novembre 2019. Les membres du Comité appuient la tenue d'ateliers sur des questions en particulier convenues dans le cadre du programme de travail.

Committee officials may differ. To address these differences, New Zealand will provide feedback to the Committee.

11. AGENDA ITEM 6: The Committee discussed how they could use CPTPP meetings to proactively share upcoming domestic changes that may have TBT implications, or to discuss active Specific Trade Concerns.

12. AGENDA ITEM 7: The Committee has tentatively agreed that the next formal meeting of the CPTPP TBT Committee will be in Mexico for the 2020 CPTPP Commission.

### **ANNEX A CPTPP TBT Committee AGENDA**

#### **7 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Confirm Contact Points (8.12)

AGENDA ITEM 5: Implementation and Operation of the Chapter

- 5.1: Measures to Encourage Observance by Regional or Local Government Bodies (8.3.2; 8.7.7)
- 5.2: Conformity Assessment Acceptance (8.6)
- 5.3: Transparency (8.7)
- 5.4: Cooperation and Trade Facilitation (8.9)
- 5.5: Annexes (8.13)
- 5.6: Reporting on the Implementation and Operation of the Chapter (8.11)

AGENDA ITEM 6: Other issues

AGENDA ITEM 7: Next Meeting

AGENDA ITEM 8: Committee Report

9. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité soutiennent l'élaboration d'un cadre pour faciliter la communication de renseignements sur la manière dont les Parties mettent en œuvre les dispositions pertinentes du chapitre. La Nouvelle-Zélande et le Canada sont d'accord pour élaborer conjointement un cadre provisoire d'ici le 22 novembre 2019.

10. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : La Nouvelle-Zélande accepte de coordonner la tenue d'une réunion volontaire des membres du PTPGP en marge du Comité sur les OTC de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en novembre 2019, ce qui reflète le souhait des membres du Comité de se rencontrer plus qu'une fois par année pour discuter de préoccupations précises en matière de commerce ainsi que des progrès de la mise en œuvre des OTC du PTPGP. Certains membres font remarquer que des représentants du Comité sur les OTC du PTPGP ainsi que ceux du Comité sur les OTC de l'OMC pourraient avoir des points de vue différents. Pour remédier à ces différences, la Nouvelle-Zélande fournira une rétroaction au Comité.

11. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité discutent de la manière dont ils pourraient tirer parti des réunions du PTPGP pour communiquer proactivement des changements à l'échelle nationale qui pourraient avoir des incidences sur les OTC ou discuter des préoccupations commerciales particulières.

12. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité ont provisoirement convenu que la prochaine réunion officielle du Comité sur les OTC du PTPGP aurait lieu au Mexique dans le cadre de la Commission du PTPGP de 2020.

### **ANNEXE A Comité sur les OTC du PTPGP ORDRE DU JOUR**

#### **Le 7 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes commerciales

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Confirmation des points de contact (8.12)

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Mise en œuvre et application du chapitre

- 5.1 Mesures pour encourager le respect par les organismes d'un gouvernement régional ou local (8.3.2; 8.7.7)
- 5.2 Reconnaissance de l'évaluation de la conformité (8.6)
- 5.3 Transparence (8.7)
- 5.4 Coopération et facilitation des échanges (8.9)
- 5.5 Annexes (8.13)
- 5.6 Présentation de rapports sur la mise en œuvre et l'application du chapitre (8.11)

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Autres enjeux

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Prochaine réunion

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité

**CPTPP COMMITTEE ON STATE-OWNED ENTERPRISES AND DESIGNATED MONOPOLIES Committee Report**

**COMITÉ SUR LES ENTREPRISES APPARTENANT À L'ÉTAT ET LES MONOPOLES DÉSIGNÉS DU PTPGP Rapport du Comité**

CPTPP/SOE/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on State-Owned Enterprises and Designated Monopolies (SOEs Committee) was held on 8 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Noriyuki Mita, Assistant Chief Negotiator, Government Headquarters for the TPP, Cabinet Secretariat, Japan, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee agreed to adopt the Agenda without any amendments.
5. AGENDA ITEM 2: Business Arrangements were shared with all Parties.
6. AGENDA ITEM 3: Parties agreed to utilize the Rules of Procedure for the CPTPP Commission, as the Rules of Procedure for the Committee. However, Parties also agreed to formally adopt Rules of Procedure at the next Committee meeting, once the Commission has formally adopted its Rules of Procedure.
7. AGENDA ITEM 4: Parties shared information regarding the status of their notifications, and the various ways in which their SOEs lists have been circulated or published.
8. AGENDA ITEM 5: The Committee noted the adjustment to the de minimis threshold calculation, in accordance with Annex 17-A. There was a shared understanding that the threshold adjustment mechanism is complex. Parties agreed to engage inter-sessionally on next steps regarding a way forward on the adjustment threshold.
9. AGENDA ITEM 6: Parties shared information and views on technical cooperation activities.
10. AGENDA ITEM 7: Parties shared information and views regarding the operation and implementation of this Chapter.
11. AGENDA ITEM 8: Parties shared information regarding SOE chapters in respective ongoing FTA negotiations, and agreed on the importance of sharing such information, and developing the CPTPP disciplines in ongoing negotiations. Parties agreed to continue such exercises regularly. Parties noted the obligation to conduct further negotiations as per Annex 17-C, but also shared the view that it was premature at this stage, as not all signatories had ratified the CPTPP.

**ANNEX A CPTPP Committee on State-Owned Enterprises and Designated Monopolies**  
**AGENDA**

**8 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Transparency (17.10)

AGENDA ITEM 5: De Minimis Threshold (Annex 17-A)

AGENDA ITEM 6: Technical Cooperation (17.11)

AGENDA ITEM 7: Operation and Implementation

PTPGP/EAE/2019/003

1. Le Comité sur les entreprises appartenant à l'État et les monopoles désignés (EAE) de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 8 octobre 2019, à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Des délégués des pays membres suivants du PTPGP étaient présents : l'Australie, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. M. Noriyuki Mita, négociateur adjoint en chef de l'administration centrale du gouvernement pour le PTP, au Secrétariat du Cabinet du Japon, a présidé la réunion du Comité.
2. L'ordre du jour du Comité se trouve à l'**ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions tenues lors de la réunion du Comité et de tout résultat convenu dans les points respectifs à l'ordre du jour est exposé plus bas.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité conviennent d'adopter l'ordre du jour sans modification.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Les ententes commerciales sont communiquées à toutes les Parties.
6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Les Parties conviennent d'utiliser les règles de procédure de la Commission du PTPGP ainsi que les règles de procédure du Comité. Cependant, les Parties conviennent également d'adopter officiellement les règles de procédure lors de la prochaine réunion du Comité, une fois que la Commission aura officiellement adopté ses règles de procédure.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Les Parties communiquent des renseignements concernant l'état de leurs avis et les différentes façons dont leurs listes d'EAE ont été distribuées ou publiées.
8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité remarquent le rajustement du calcul du seuil de minimis conformément à l'annexe 17-A. Il y a une compréhension commune de la complexité du mécanisme de rajustement du seuil. Les Parties s'entendent pour engager une discussion entre les séries de négociations sur les prochaines étapes pour trouver une solution concernant le rajustement du seuil.
9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Les Parties communiquent des renseignements et des points de vue sur les activités de coopération technique.
10. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Les Parties communiquent des renseignements et des points de vue sur l'application et la mise en œuvre de ce chapitre.
11. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Les Parties communiquent des renseignements concernant les chapitres sur les EAE dans les négociations respectives d'accords de libre-échange (ALE) en cours et s'entendent sur l'importance de communiquer de tels renseignements et d'élaborer les disciplines du PTPGP dans les négociations en cours. Les Parties conviennent de poursuivre de tels exercices régulièrement. Elles mentionnent l'obligation de mener d'autres négociations conformément à l'annexe 17-C, mais font aussi part de leur point de vue, c'est-à-dire qu'il est trop tôt pour le moment, puisque les signataires n'ont pas tous ratifié le PTPGP.

**ANNEXE A Comité sur les entreprises appartenant à l'État et les monopoles désignés du**  
**PTPGP ORDRE DU JOUR**

**Le 8 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes commerciales

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

AGENDA ITEM 8: Cooperative Efforts (17.12)  
AGENDA ITEM 9: Further Negotiations (17.14)  
AGENDA ITEM 10: Committee Report

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Transparence (17.10)  
POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Seuil de minimis (Annexe 17-A)  
POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Coopération technique (17.11)  
POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Application et mise en œuvre  
POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Efforts de coopération (17.12)  
POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Négociations ultérieures (17.14)  
POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité

## CPTPP LABOUR COUNCIL Council Report

CPTPP/2019/LAC/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Labour Council was held on 7 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Brunei Darussalam, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Noriyuki Mita, Assistant Chief Negotiator, Japan Cabinet Secretariat, and Michael Hobby, Principal Advisor, New Zealand Ministry of Business Innovation and Employment co-chaired the Council.
2. The Council agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Council's discussion and outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Council agreed to adopt the Agenda. No amendments were proposed.
5. AGENDA ITEM 2: The Chair invited introductory remarks from each of the members, and briefed the Council on meeting arrangements.
6. AGENDA ITEM 3: The Council adopted the draft Commission Rules of Procedure pending their acceptance by the Commission on 9 October 2019, and in doing so noted that select technical Council-specific amendments would be required to reflect appropriate nomenclature etc.
7. AGENDA ITEM 4: Council members provided updates on their respective Contact Points for the Labour Chapter pursuant to Article 19.3. Members who had not yet ratified provided updates on interim Contact Point arrangements.
8. AGENDA ITEM 5: Council members provided updates on measures taken to implement the Labour Chapter in their respective countries, as well as related information about domestic labour reform and labour priorities more broadly. Council members exchanged information including through asking questions regarding recent developments on labour issues for other members.
9. AGENDA ITEM 6: Council members provided updates on their domestic stakeholder engagement processes, including specific processes regarding public submissions pursuant to Article 19.9.
10. The Council also discussed its obligation to "provide a means for receiving and considering the views of interested persons on matters related to this Chapter", pursuant to Article 19.14.1. While there was discussion about options for achieving this, there was no immediate consensus. Options discussed included the possibility of specific sessions on future agendas to hear stakeholder views and/or public outreach sessions. The Council agreed that members would each consider this further, and provide views before the next meeting with a view to agreeing a common position. The Committee attended the first halfhour of the Environment Committee public session to see an example of a public session in practice.

## CONSEIL DU TRAVAIL DU PTPGP Rapport du Conseil

PTPGP/2019/CT/003

1. Le Conseil du travail du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 7 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays suivants membres du PTPGP y ont participé. Australie, Brunéi Darussalam, Canada, Chili, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Noriyuki Mita, négociateur en chef adjoint, Secrétariat du Cabinet du Japon, et Michael Hobby, conseiller principal, ministère de l'Entreprise, de l'Innovation et de l'Emploi de la Nouvelle-Zélande, ont coprésidé la réunion.
2. L'ordre du jour du Conseil figure à l'**ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions du Comité et des résultats convenus au titre des points à l'ordre du jour sont présentés ci-après.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Conseil adopte l'ordre du jour. Aucune modification n'a été proposée.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Le président invite chacun des membres à faire des remarques liminaires et les informe des modalités de la réunion.
6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Conseil adopte l'ébauche des règles de procédure de la Commission, en attendant que cette dernière les accepte le 9 octobre 2019 et, ce faisant, note que certaines modifications techniques qui lui sont propres seront nécessaires pour refléter la nomenclature appropriée, entre autres.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Conseil présentent des mises à jour sur leurs points de contact respectifs dans le cadre du chapitre sur le travail, conformément à l'article 19.3. Les membres qui n'ont pas encore procédé à la ratification ont fourni des mises à jour sur les dispositions provisoires concernant les points de contact.
8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Conseil font le point sur les mesures prises pour mettre en œuvre le chapitre sur le travail dans leurs pays respectifs et fournissent des informations connexes sur les réformes nationales dans le domaine du travail et sur les priorités globales en la matière. Les membres du Conseil échangent des informations, notamment en posant des questions aux autres membres sur les récents développements en matière de travail.
9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Conseil font le point sur leurs processus nationaux de mobilisation des intervenants, y compris les processus particuliers concernant les présentations du public, conformément à l'article 19.9.
10. Le Conseil discute également de son obligation de « prévoir un moyen de recevoir et d'examiner les avis des personnes intéressées par les questions relatives au présent chapitre », conformément à l'article 19.14.1. Les membres abordent les options pour y parvenir, mais n'atteignent pas un

- 11. AGENDA ITEM 7:** Council members exchanged information on their current cooperation projects and prospective future priority areas. The Council decided to develop a “map” of current cooperative activities amongst members, including in regional and multilateral fora, to help give structure to future discussions. Multiple members emphasised the need to focus cooperation on implementation of the Labour Chapter obligations, such as forced labour, freedom of association, collective bargaining, and non-discrimination in regard to gender and the rights of migrant workers. There was also discussion of labour market policy areas including the regulatory implications of the future of work, skills development and lifelong learning, demographic change and combatting migrant exploitation as themes common to a number of Council members. These might provide the basis for broader cooperation in future. Council members committed to providing detail on current cooperation initiatives to the New Zealand Contact Point by 13 December 2019, after which New Zealand will compile and distribute the information.
- 12. AGENDA ITEM 8:** The Council noted the value of working together to pursue common interests in regional and multilateral fora including on topics discussed under Agenda Item 7. The Council decided current cooperation in such fora should be captured in the cooperation mapping exercise (see paragraph 11).
- 13. AGENDA ITEM 9:** The Council discussed a General Work Programme. The Council noted the potential value of convening informal meetings to progress a work programme, for example through videoconferencing and/or meetings in the margins of the June 2020 International Labour Conference and other relevant regional meetings, e.g. APEC. The Council noted the importance of ongoing dialogue being maintained to ensure that the Council’s agenda remains grounded in substance.
- 14. AGENDA ITEM 10:** The Council adopted by consensus this joint summary report on its work. The Council agreed the report will be publicly released, pursuant to Article 19.12.7.

### **ANNEX A CPTPP Labour Council AGENDA**

#### **7 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Introductory remarks and meeting arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Contact Points Update (19.13)

AGENDA ITEM 5: Implementation Measures Taken to Date

AGENDA ITEM 6: Opportunities for Public Participation and Engagement

AGENDA ITEM 7: Cooperation (19.10)

AGENDA ITEM 8: Cooperation in Regional and Multilateral Fora (19.10)

AGENDA ITEM 9: General Work Programme (19.12)

AGENDA ITEM 10: Council Report

consensus immédiat. Parmi les options discutées, mentionnons la possibilité de prévoir des séances spéciales sur les futurs points à inscrire à l'ordre du jour dans le but de recueillir les opinions des intervenants, ou bien de tenir des séances de mobilisation du public. Le Conseil convient que les membres examineront chacun cette question plus en détail et donneront leur avis avant la prochaine session en vue de parvenir à une position commune. Le Comité a assisté à la première demi-heure de la séance publique du Comité de l'environnement pour voir un exemple de séance publique dans la pratique.

- 11. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR :** Les membres du Conseil échangent des informations sur leurs projets de coopération en cours et sur les domaines prioritaires qu'ils envisagent pour l'avenir. Le Conseil décide d'élaborer une « carte » des activités de coopération en cours entre les membres, y compris dans les tribunes régionales et multilatérales, afin d'aider à structurer les futures discussions. Plusieurs membres insistent sur la nécessité d'axer la coopération sur la mise en œuvre des obligations du chapitre sur le travail, comme le travail forcé, la liberté d'association, la négociation collective, la non-discrimination en matière de genre et les droits des travailleurs migrants. Les membres abordent également des questions stratégiques liées au marché du travail qui sont communes à plusieurs d'entre eux, notamment les incidences des règlements sur l'avenir du travail, le développement des compétences et l'apprentissage continu, l'évolution démographique et la lutte contre l'exploitation des migrants. Ces questions pourraient jeter les bases d'une coopération plus large à l'avenir. Les membres du Conseil se sont engagés à fournir des précisions sur les initiatives de coopération en cours au point de contact de la Nouvelle-Zélande d'ici le 13 décembre 2019, après quoi la Nouvelle-Zélande compilera et diffusera ces informations.
- 12. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Conseil fait valoir la pertinence de travailler ensemble à la poursuite d'intérêts communs dans les enceintes régionales et multilatérales, y compris sur les questions abordées au point 7. Le Conseil décide que la coopération en cours au sein de ces enceintes devrait être reflétée dans le processus de cartographie de la coopération (voir paragraphe 11).
- 13. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Conseil examine le programme de travail général. Le Conseil note qu'il pourrait être utile de convoquer des réunions informelles pour faire avancer un programme de travail, par exemple par vidéoconférence et/ou en marge de la Conférence internationale du Travail de juin 2020 et d'autres réunions régionales pertinentes, par exemple l'APEC. Le Conseil souligne l'importance d'assurer un dialogue permanent afin que son programme de travail demeure cohérent.
- 14. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR :** Le Conseil adopte par consensus le présent rapport sommaire conjoint faisant état de ses travaux. Le Conseil convient de rendre le rapport public, conformément à l'article 19.12.7.

### **ANNEXE A Conseil du travail du PTPGP ORDRE DU JOUR**

#### **7 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Mot d'ouverture et modalités de la réunion

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Mise à jour sur les points de contact (19.13)

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Mesures de mise en œuvre prises jusqu'à maintenant

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Possibilités de participation et de mobilisation du public

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Coopération (19.10)  
 POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Coopération dans les tribunes régionales et multilatérales (19.10)  
 POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Programme de travail général (19.12)  
 POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Conseil

**CPTPP COMMITTEE ON ENVIRONMENT Committee Report**

**CPTPP/ENV/2019/003**

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Environment was held on 8 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Brett Longley (Chair), Senior Policy Officer, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade; and Lucie Desforges (Co-Chair), Director General, International Affairs, Environment and Climate Change Canada, co-chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee adopted the Agenda. No amendments were proposed.
5. AGENDA ITEM 2: The Chair briefed the Committee on business arrangements.
6. AGENDA ITEM 3: The Committee considered the draft Commission Rules of Procedures. Canada proposed amendments to make them more specific to the Committee. The Committee acknowledged that the draft Commission Rules of Procedure had not been adopted yet by the Commission, and agreed to discuss Committee-specific proposals further pending the Commission's decision.
7. AGENDA ITEM 4: The Committee members provided updates on their respective Contact Points for the Environment Chapter, pursuant to Article 20.19. The Committee agreed those who had not yet provided Contact Point information would provide this to the Chair by 31 October.
8. AGENDA ITEM 5: The Committee was asked in advance to exchange information on the publications or websites where information can be found on programmes and activities related to environmental issues referred to in the CPTPP Environment Chapter. The Committee agreed those who had not yet provided this information would provide this to the Chair by 31 October.
9. AGENDA ITEM 6: The Committee was asked in advance to exchange information on the means by which members promote public awareness of their environmental laws and policies, as well as processes for enforcement. The Committee agreed those who had not yet provided this information would provide this to the Chair by 31 October.
10. AGENDA ITEM 7: Committee members exchanged information on consultative mechanisms in place for seeking views on Environment Chapter implementation. The Committee agreed it would be valuable to continue sharing experiences and best practices on consultative mechanisms. The Committee agreed those who had not yet provided any information would provide this to the Chair by 31 October.
11. AGENDA ITEM 8: The Committee exchanged information on their respective procedures in place to provide for receipt and consideration of public submissions. The Committee agreed those who had not yet provided any information on their procedures would provide it to the Chair by 31 October.
12. The Committee also discussed a possible template for the written report to the CPTPP Commission on the implementation of Article 20.9, which is required within three years of the entry into force of the Agreement. The Committee agreed it would be important to use a common framework in putting

**COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DU PTPGP Rapport du Comité**

**PTPGP/ENV/2019/003**

1. La réunion du Comité de l'environnement du Partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP) s'est tenue le 8 octobre 2019 à Auckland (Nouvelle-Zélande). Des délégués des membres suivants y ont participé : Australie, Canada, Chili, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Brett Longley (président), agent principal des politiques, ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande; et Lucie Desforges (coprésidente), directrice générale, Affaires internationales, Environnement et Changement climatique Canada, ont coprésidé le Comité.
2. L'ordre du jour du Comité figure à l'**ANNEXE A**.
3. On trouvera ci-après un résumé des débats du Comité et de tous les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte l'ordre du jour. Aucune modification n'est proposée.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Le Président informe le Comité des arrangements commerciaux.
6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine le projet de règles de procédure de la Commission. Le Canada propose des amendements pour les rendre plus spécifiques au Comité. Le Comité reconnaît que le projet de règles de procédures de la Commission n'a pas encore été adopté par la Commission et convient d'examiner plus en détail les propositions spécifiques au Comité en attendant la décision de la Commission.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité fournissent des mises à jour sur leurs points de contact respectifs pour le chapitre sur l'environnement, conformément à l'article 20.19. Le Comité convient que ceux qui n'ont pas encore fourni d'information sur leur point de contact la communiqueront au Président d'ici le 31 octobre.
8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Il a été demandé à l'avance au Comité d'échanger de l'information sur les publications ou les sites Web où l'on peut trouver de l'information sur les activités et programmes relatifs aux questions environnementales mentionnées dans le chapitre sur l'environnement du PTPGP. Le Comité convient que ceux qui n'ont pas encore fourni cette information la communiqueront au président d'ici le 31 octobre.
9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Il a été demandé à l'avance au Comité d'échanger de l'information sur les moyens par lesquels les membres sensibilisent le public à leurs lois et politiques environnementales, ainsi qu'aux processus d'application. Le Comité convient que ceux qui n'ont pas encore fourni cette information la communiqueront au président avant le 31 octobre.
10. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité échangent de l'information sur les mécanismes consultatifs en place pour recueillir des points de vue sur la mise en œuvre du chapitre sur l'environnement. Le Comité convient qu'il serait utile de continuer à communiquer les expériences et les pratiques exemplaires en matière de mécanismes consultatifs. Le Comité convient que ceux qui n'ont pas encore fourni d'information la feront parvenir au président d'ici le 31 octobre.
11. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité échangent de l'information sur leurs procédures respectives en place pour la réception et l'examen des observations présentées par le

together the report. Committee members noted the report could include summaries of submissions received, what provisions they related to, Parties' responses, any outcomes from submissions, and the role (if any) played by the Committee. The Committee agreed Committee members would submit their ideas for the report to the Chair by 31 October, who would consolidate and distribute these to the Committee.

13. AGENDA ITEM 9: The Committee noted the requirement to establish procedures for discussing public submissions and responses that may be referred to it by a Party (Article 20.9.5). The Committee reviewed a draft provisional procedure, and agreed this would be further considered following feedback due to the Chair by 31 October.
14. AGENDA ITEM 10: The Chair provided an overview on the Environment Public Session held on Monday 7th October, noting it was a learning opportunity for the Committee as the first such session. Multiple Committee members noted such sessions provided useful insights on public and civil society sentiments, and could be drawn upon to develop prospective areas for cooperation. The Committee discussed the merit in making future public sessions available online to encourage broader participation, and in the Chair reporting the outcomes of these sessions to the Committee at future meetings. The Committee noted continued engagement with stakeholders would help deliver most value, with the host taking leadership on each event.
15. AGENDA ITEM 11: Committee members exchanged information on voluntary mechanisms for the promotion of products based on their environmental qualities. The Chair agreed to consolidate information provided on schemes and initiatives underway in member's territories, and to distribute this to the Committee as a document to be regularly updated.
16. AGENDA ITEM 12: Committee members identified initial respective interests for cooperation under the Chapter. The Committee agreed that Committee members would express areas or topics of interest to the Chair by the end of November 2019. The Chair would compile and circulate this information by mid-December. Committee members would then consult domestically on these proposals over a period of two months. The Committee agreed to reconvene for a teleconference in the first quarter of 2020 to discuss and determine next steps in pursuing cooperation priorities.
17. The Committee noted that requirements for 'operationalising' cooperation, including through a prospective entity to provide administrative or operational support, would become clearer once cooperation priorities had been further refined. In the meantime, the Committee noted it might be possible for Committee members to lead on individual cooperation priority areas following the teleconference in the first quarter of 2020.
18. AGENDA ITEM 13: The Committee agreed this agenda item had been adequately traversed under the prior agenda item.
19. AGENDA ITEM 14: The Committee agreed this agenda item had been adequately traversed under Agenda Item 12.
20. AGENDA ITEM 15: The Committee considered a proposal from Canada regarding standard operating procedures for working with other Committees of the CPTPP, and noted the document would need to be consulted and discussed amongst other Committees. Committee members agreed to provide feedback on the proposed standard operating procedures to the Chair by October 31. The Committee agreed the next step would be to consult and seek agreement from other Committees.
21. AGENDA ITEM 16: Committee members shared information regarding where information can be found regarding fisheries management systems consistent with Article 20.16.3, and regarding conservation and management measures consistent with Article 20.16.4. The Committee agreed those who had not yet provided any information on their procedures would provide it to the Chair by 31 October.

public. Le Comité convient que ceux qui n'ont pas encore fourni d'information sur leurs procédures communiqueront cette information au président d'ici le 31 octobre.

12. Le Comité discute également d'un modèle possible de rapport écrit à la Commission du PTPGP sur l'application de l'article 20.9, qui est requis dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur de l'Accord. Le Comité convient qu'il sera important d'utiliser un cadre commun pour l'élaboration du rapport. Les membres du Comité font remarquer que le rapport pourrait inclure des résumés des observations reçues, les dispositions auxquelles elles se rapportent, les réponses des Parties, les résultats éventuels des observations et le rôle (le cas échéant) joué par le Comité. Le Comité convient que les membres du Comité soumettront leurs idées pour le rapport au président d'ici le 31 octobre, qui les regroupera et les distribuera au Comité.
13. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité note la nécessité d'établir des procédures pour l'examen des observations présentées par le public et des réponses qui peuvent lui être soumises par une Partie (Article 20.9.5). Le Comité examine un projet de procédure provisoire et convient de l'examiner plus en détail à la suite des commentaires qui doivent être présentés au président d'ici le 31 octobre.
14. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Le Président donne un aperçu de la séance publique sur l'environnement tenue le lundi 7 octobre, en indiquant qu'il s'agissait d'une occasion d'apprentissage pour le Comité en tant que première séance de ce type. Plusieurs membres du Comité font remarquer que de telles séances fournissent de l'information utile sur les sentiments du public et de la société civile, et qu'elles pourraient être utilisées pour élaborer des domaines de coopération potentiels. Le Comité discute de l'intérêt de rendre les futures séances publiques accessibles en ligne afin d'encourager une plus large participation, et de l'intérêt de la présentation par le président de comptes rendus sur les résultats de ces séances au Comité lors de ses prochaines réunions. Le Comité note qu'un engagement continu auprès des parties prenantes aiderait à offrir la plus grande valeur ajoutée, l'hôte assumant le leadership de chaque événement.
15. POINT 11 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité échangent de l'information sur les mécanismes volontaires de promotion des produits en fonction de leurs qualités environnementales. Le président convient de regrouper les informations fournies sur les projets et initiatives en cours sur les territoires des membres et de les distribuer au Comité sous la forme d'un document qui sera mis à jour régulièrement.
16. POINT 12 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité cernent les premiers intérêts respectifs de coopération dans le cadre du Chapitre. Le Comité convient que les membres du Comité exprimeront leurs domaines ou sujets d'intérêt au président d'ici la fin novembre 2019. Le Président compilera et diffusera ces informations d'ici à la mi-décembre. Les membres du Comité mèneront ensuite des consultations à l'échelle nationale sur ces propositions sur une période de deux mois. Le Comité convient de se réunir à nouveau pour une téléconférence au cours du premier trimestre de 2020 afin d'examiner et de déterminer les prochaines étapes dans la poursuite des priorités de coopération.
17. Le Comité fait remarquer que les exigences relatives à la mise en œuvre opérationnelle de la coopération, y compris par l'intermédiaire d'une entité potentielle chargée de fournir un soutien administratif ou opérationnel, deviendront plus claires une fois que les priorités en matière de coopération auront été peaufinées. Dans l'intervalle, le Comité note qu'il pourrait être possible pour les membres du Comité de prendre la direction des domaines prioritaires de coopération individuels après la téléconférence du premier trimestre de 2020.
18. POINT 13 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient que ce point à l'ordre du jour a été traité comme il convient au point précédent.
19. POINT 14 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient que ce point à l'ordre du jour a été traité de manière adéquate au point 12 de l'ordre du jour.

22. AGENDA ITEM 17: Committee members shared information regarding steps they are taking to ensure conformity with fisheries subsidies provisions in Article 20.16. New Zealand's notification was acknowledged and Singapore confirmed it does not have any subsidy programmes. Others provided updates on progress towards notifications. The Committee agreed that fisheries subsidies notifications will remain a standing item on its agenda.

23. AGENDA ITEM 18: The Committee noted it needed to wait for direction from the Commission in determining when and how it would next meet. The Committee agreed informal intersessional discussions (for example the first quarter 2020 teleconference on cooperation) would be beneficial to drive progress. The Committee noted the need to clarify specific elements of its operating procedures, including around consensus decision-making and chairing arrangements.

### **ANNEX A CPTPP Committee on Environment AGENDA**

#### **8 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Confirm Contact Points (Article 20.19)

AGENDA ITEM 5: Information on Environmental Programmes Relevant to the Environment Chapter

AGENDA ITEM 6: Public Awareness of Environmental Laws and Policies (Art 20.7)

AGENDA ITEM 7: Opportunities for Public Participation (Article 20.8)

AGENDA ITEM 8: Public Submissions (Article 20.9)

AGENDA ITEM 9: Procedures for Discussing Submissions (Article 20.9.5)

AGENDA ITEM 10: Public Input on Matters Relevant to the Committee's Work

AGENDA ITEM 11: Voluntary Mechanisms (Article 20.11)

AGENDA ITEM 12: Cooperation (Article 20.12)

AGENDA ITEM 13: Transition to a Low Emissions and Resilient Economy (Art 20.15)

AGENDA ITEM 14: Conservation and Trade (Article 20.17)

AGENDA ITEM 15: Coordination with other Committees (Article 20.14)

AGENDA ITEM 16: Marine Capture Fisheries (Article 20.16)

AGENDA ITEM 17: Fisheries Subsidies (Article 20.16)

AGENDA ITEM 18: Committee Planning

AGENDA ITEM 19: Committee Report

20. POINT 15 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine une proposition du Canada concernant les procédures opérationnelles normalisées pour travailler avec d'autres Comités du PTPGP, et fait remarquer que le document devra faire l'objet d'une consultation auprès des autres comités et d'une discussion entre les comités. Les membres du Comité conviennent de faire part au président de leurs commentaires sur les procédures opérationnelles normalisées proposées d'ici le 31 octobre. Le Comité convient que la prochaine étape consistera à consulter d'autres comités et à obtenir leur accord.

21. POINT 16 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité échangent de l'information sur les endroits où l'on peut trouver de l'information concernant les systèmes de gestion des pêches conformes à l'Article 20.16.3, et les mesures de conservation et de gestion conformes à l'Article 20.16.4. Le Comité convient que ceux qui n'ont pas encore fourni d'information sur leurs procédures la communiqueront au président d'ici au 31 octobre.

22. POINT 17 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité échangent de l'information sur les mesures qu'ils prennent pour assurer la conformité aux dispositions de l'article 20.16 relatives aux subventions aux pêches. On prend note de la notification de la Nouvelle-Zélande et Singapour confirme qu'elle ne dispose d'aucun programme de subventions. D'autres membres font le point sur l'état d'avancement des notifications. Le Comité convient que les notifications de subventions aux pêches resteront un point permanent de son ordre du jour.

23. POINT 18 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité indique qu'il doit attendre les directives de la Commission pour déterminer quand et comment il se réunira à nouveau. Le Comité convient que des discussions informelles entre les sessions (par exemple la téléconférence du premier trimestre de 2020 sur la coopération) seraient bénéfiques pour faire avancer les choses. Le Comité signale la nécessité de clarifier certains éléments spécifiques de ses procédures opérationnelles, notamment en ce qui concerne la prise de décisions par consensus et les modalités de présidence.

### **ANNEXE A Comité de l'environnement du PTPGP ORDRE DU JOUR**

#### **8 octobre 2019, Auckland (Nouvelle-Zélande)**

POINT 1 : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 : Arrangements commerciaux

POINT 3 : Adoption de règles de procédure

POINT 4 : Confirmer les points de contact (Article 20.19)

POINT 5 : Informations sur les programmes environnementaux pertinents pour le Chapitre sur l'environnement

POINT 6 : Sensibilisation du public aux lois et politiques environnementales (article 20.7)

POINT 7 : Possibilités de participation du public (article 20.8)

POINT 8 : Observations présentées par le public (article 20.9)

POINT 9 : Procédure à suivre pour analyser les observations (article 20.9.5)

POINT 10 : Avis du public sur des questions intéressant les travaux du Comité

POINT 11 : Mécanismes volontaires (article 20.11)

POINT 12 : Coopération (article 20.12)

POINT 13 : Passage à une économie résiliente à faibles émissions (article 20.15)

POINT 14 : Conservation et commerce (article 20.17)  
 POINT 15 : Coordination avec d'autres comités (article 20.14)  
 POINT 16 : Pêches de capture en mer (article 20.16)  
 POINT 17 : Subventions aux pêches (article 20.16)  
 POINT 18 : Planification du Comité  
 POINT 19 : Rapport du Comité

**CPTPP COMMITTEE ON COOPERATION AND CAPACITY BUILDING**  
**Committee Report**

CPTPP/CCB/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Cooperation and Capacity Building was held on 7 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Brunei Darussalam, Canada, Chile, Japan, Malaysia, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Caroline Beresford, Special Adviser, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee considered and adopted the agenda.
5. AGENDA ITEM 2: The Committee noted it was briefed on business arrangements and programme of activities in the Development Committee.
6. AGENDA ITEM 3: The Committee agreed to adopt the Rules of Procedure once confirmed by Senior Officials.
7. AGENDA ITEM 4: The Committee members provided contact point information.
8. AGENDA ITEM 5: The Committee exchanged information and shared experience on areas of cooperation and capacity building being undertaken by each member.
9. AGENDA ITEM 6: The Committee acknowledged the value add of this Committee is in co-ordination and information sharing. The Committee agreed to share proposals related to CPTPP in a stream-lined and efficient way and to match-make member expertise and interests. This is designed to increase transparency of needs and capacity to ensure mutual interest.
10. AGENDA ITEM 7: The Committee agreed a proposed template would be developed to facilitate collaboration. New Zealand committed to sharing an example from PACER PLUS as a starting point for the template.
11. AGENDA ITEM 8: The Committee discussed stakeholder engagement under agenda item 7.
12. AGENDA ITEM 9: Recognising the differences and similarities of both the Development Chapter and the Cooperation and Capacity Building Chapter, the Committee sees an opportunity to combine the agendas of future committees, giving equal weight to both chapters. The Committee seeks consideration by the Commission of the merit of this approach and the proposal that the committee be called the Committee on Development, Capacity Building and Cooperation.
13. AGENDA ITEM 10: The Committee adopted the Committee Report.

**COMITÉ SUR LA COOPÉRATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PTPGP** Rapport du Comité

PTPGP/CCRC/2019/003

1. Le Comité sur la coopération et le renforcement des capacités du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 7 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays suivants membres du PTPGP y ont participé : Australie, Brunéi Darussalam, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Caroline Beresford, conseillère spéciale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, a présidé la réunion.
2. L'ordre du jour du Comité figure à **l'ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions du Comité et les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour sont présentés ci-après.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine et adopte l'ordre du jour.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité indiquent avoir été informés des ententes opérationnelles et du programme d'activités du Comité du développement.
6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient d'adopter les règles de procédure une fois qu'elles auront été validées par les représentants de haut niveau.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité fournissent les informations relatives aux points de contact.
8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres échangent des renseignements et partagent des expériences concernant les initiatives de coopération et de renforcement des capacités mises en œuvre dans leurs pays respectifs.
9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Les participants reconnaissent que la valeur ajoutée de ce Comité repose sur la coordination et le partage de l'information. Le Comité convient de diffuser les propositions relatives au PTPGP de façon simplifiée et efficace et de mettre en commun l'expertise et les intérêts des membres. Cette mesure vise à accroître la transparence en ce qui concerne les besoins et la capacité de répondre aux intérêts mutuels.
10. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient d'élaborer un projet de gabarit pour faciliter la collaboration. La Nouvelle-Zélande s'engage à diffuser un exemple de PACER PLUS comme point de départ pour le gabarit.
11. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : La question de la mobilisation des intervenants a été abordée au point 7.
12. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Conscient des différences et des similitudes entre le chapitre sur le développement et le chapitre sur la coopération et le renforcement des capacités, le Comité y voit une

14. The Committee agreed on the following arrangements for its next meeting: to circulate a template and to consult on its development electronically. The Committee will participate in the teleconference meeting in the first quarter of 2020, to be arranged by New Zealand.

#### **Annex A CPTPP Committee on Cooperation and Capacity Building AGENDA**

**7 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Confirm Contact Points

AGENDA ITEM 5: Information Exchange and Experience Sharing (21.4)

AGENDA ITEM 6: Future activities (21.4)

AGENDA ITEM 7: Collaboration (21.4)

AGENDA ITEM 8: Stakeholder engagement (21.4)

AGENDA ITEM 9: Coordination with other Committees (21.4)

AGENDA ITEM 10: Committee Report

occasion de combiner les ordres du jour des futures réunions des comités et d'accorder une importance équivalente aux deux chapitres. Les membres souhaitent que la Commission examine le bien-fondé de cette approche et la proposition visant à rebaptiser le comité « Comité sur le développement, le renforcement des capacités et la coopération ».

13. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres adoptent le Rapport du Comité.

14. Le Comité s'est mis d'accord sur les dispositions suivantes en vue de sa prochaine réunion : faire circuler un gabarit et procéder à des consultations sur son élaboration par voie électronique. Les membres du Comité participeront à la réunion par téléconférence au cours du premier trimestre de 2020, qui sera organisée par la Nouvelle-Zélande.

#### **Annexe A Comité sur la coopération et le renforcement des capacités du PTPGP ORDRE DU JOUR**

**7 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes opérationnelles

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Confirmation des points de contact

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Échange de renseignements et partage d'expériences

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Futures activités (21.4)

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Collaboration (21.4)

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Mobilisation des intervenants (21.4)

POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Coordination avec d'autres comités (21.4)

POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité

#### **CPTPP COMMITTEE ON COMPETITIVENESS AND BUSINESS FACILITATION Committee Report**

CPTPP/CBF/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Competitiveness and Business Facilitation was held 8-9 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Dr Peter Mumford, Director, Science, Innovation and International Branch, New Zealand Ministry of Business Innovation and Employment, chaired the Committee.
2. The Committee agenda is attached at **ANNEX A**.
3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.
4. AGENDA ITEM 1: The Committee agreed to adopt the Agenda. No amendments were proposed.
5. AGENDA ITEM 2: The Committee was briefed by the Chair for the Committee on Small and Medium-Sized Enterprises earlier in the day.

#### **COMITÉ SUR LA COMPÉTITIVITÉ ET LA FACILITATION DES AFFAIRES DU PTPGP Rapport du Comité**

PTPGP/CCFA/2019/003

1. Le Comité sur la compétitivité et la facilitation des affaires du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni les 8 et 9 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays suivants membres du PTPGP y ont participé : Australie, Canada, Chili, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Peter Mumford, directeur, Sciences, Innovation et Affaires internationales, ministère de l'Innovation, des Entreprises et de l'Emploi de la Nouvelle-Zélande, a présidé le Comité.
2. L'ordre du jour du Comité figure à **l'ANNEXE A**.
3. Un résumé des discussions du Comité et les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour sont présentés ci-après.
4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte l'ordre du jour sans aucune modification.
5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité a entendu un exposé de la présidente du Comité sur les petites et moyennes entreprises plus tôt dans la journée.

6. 6. AGENDA ITEM 3: The Committee adopted the draft Rules of Procedure pending their acceptance by the Commission on 9 October 2019, and in doing so noted technical amendments are under discussion by Senior Officials. One member is to confirm this approach.
7. 7. AGENDA ITEM 4: The Committee had a discussion around scope of the CBF chapter. It was agreed a strong focus for this Committee will be supply chains as a key factor of competitiveness. The Committee noted that modern business practices include both global value chains and supply chains.
8. 8. AGENDA ITEMS 5 and 6: Japan presented ideas to the Committee, including: to establish a forum with experts, businesses and academics to draw on their knowledge about factors that were helping or hindering the efficient operation of supply chains, and participation by businesses in supply chains in the CPTPP region (including building the capacity of SMEs to allow them to participate); undertaking research into regional supply chains, which could have a sectoral focus; and developing initiatives to support SMEs to network across the region. Japan noted that these ideas reflected interviews with its business community and academics and that there was a high expectation of what CPTPP could deliver in this area. The Committee discussed the ideas and acknowledged their merits. It was noted any review or report should not duplicate existing research undertaken by other bodies, but importantly it should reflect commitments made under CPTPP.
9. 9. AGENDA ITEM 7: The Committee noted its obligation to commence a review of the extent to which this Agreement has facilitated the development, strengthening and operation of supply chains in the free trade area during the fourth year after the date of entry into force. Members agreed the importance of establishing a baseline for the review. They noted that such a review could be quantitative or qualitative, but importantly it needed to produce useful information to both assess the extent to which CPTPP has contributed to the development, strengthening and operation of supply chains in the free trade area, and communicate that information publicly. The Committee agreed that there would be benefit in seeking input from experts on the methodology to be used to carry out the review, and the Committee should be open to drawing on the work of other bodies such as APEC and OECD.
10. 10. AGENDA ITEM 8: Members noted the need to consult with their respective government officials on the ideas discussed under agenda item 5, 6 and 7. Japan will reflect its ideas for a forum in a discussion paper by the end of October, which members would use for domestic consultation and to provide feedback to Japan via email. The Committee agreed that prior to the next meeting there should be a teleconference in the first half of 2020, organised by Canada, involving experts where proposals for undertaking the review would be shared in advance. The proposals for a forum will also be discussed at this teleconference. The Committee supports working cooperatively with regional partners such as ABAC.
11. 11. AGENDA ITEM 9: The Committee noted its interest in engaging with the Committees on Rules of Origin and Origin Procedures, Small and Medium-Sized Enterprises and Cooperation and Capacity Building and other committees if necessary in the future.
12. 12. AGENDA ITEM 10: The Committee agreed to adopt the Committee Report.

#### **ANNEX A CPTPP Committee on Competitiveness and Business Facilitation AGENDA**

**8 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Information Exchange and Experience Sharing (22.2.3(a))

6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte le projet des règles de procédure en attendant leur acceptation par la Commission le 9 octobre 2019 et, ce faisant, note que des modifications techniques sont à l'étude par les hauts fonctionnaires. Un membre doit confirmer cette approche.
7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité discute de la portée du chapitre sur la compétitivité et la facilitation des affaires. Les membres s'entendent sur le fait que le Comité se concentrera fortement sur les chaînes d'approvisionnement en tant que facteur clé de la compétitivité. On souligne que les pratiques commerciales modernes englobent à la fois les chaînes de valeur mondiales et les chaînes d'approvisionnement mondiales.
8. POINTS 5 et 6 À L'ORDRE DU JOUR : Le Japon soumet des idées au Comité, notamment : établir un forum avec des experts, des entreprises et des universitaires pour tirer parti de leurs connaissances en ce qui concerne les facteurs qui contribuent ou entravent le fonctionnement efficace des chaînes d'approvisionnement et la participation des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement de la région du PTPGP (y compris le renforcement des capacités des PME pour leur permettre d'y participer); mener des recherches sur les chaînes d'approvisionnement régionales, qui pourraient avoir une orientation sectorielle; et élaborer des initiatives pour aider les PME à établir des réseaux dans la région. Le Japon fait observer que ces idées sont le fruit d'entretiens avec les milieux d'affaires et les universitaires et que les attentes sont élevées quant aux résultats que le PTPGP pourrait apporter dans ce domaine. Le Comité discute des idées et en reconnaît les mérites. Il est noté que tout examen ou rapport ne devrait pas faire double emploi avec des recherches déjà entreprises par d'autres organismes, qui devraient surtout refléter les engagements pris dans le cadre du PTPGP.
9. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité souligne son obligation d'amorcer, au cours de la quatrième année suivant la date d'entrée en vigueur de l'Accord, un examen de la mesure dans laquelle cet Accord a facilité le développement, le renforcement et le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement dans la zone de libre-échange. Les membres s'entendent sur l'importance d'établir une base de référence pour l'examen. Ils indiquent que cet examen peut être quantitatif ou qualitatif, mais qu'il doit surtout permettre de recueillir des renseignements utiles pour évaluer dans quelle mesure le PTPGP a contribué au développement, au renforcement et au fonctionnement des chaînes d'approvisionnement dans la zone de libre-échange et qu'il faut communiquer ces renseignements au public. Le Comité estime qu'il serait utile de demander l'avis d'experts sur la méthodologie à utiliser aux fins de l'examen, et se dit prêt à tirer parti des travaux d'autres instances comme l'APEC et l'OCDE.
10. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres font remarquer la nécessité de consulter leurs représentants gouvernementaux respectifs sur les idées abordées aux points 5, 6 et 7. Le Japon présentera ses idées concernant la création d'un forum dans un document de travail d'ici la fin octobre, dont les membres se serviront pour mener des consultations nationales et pour fournir une rétroaction au Japon par courriel. Les comités conviennent de tenir, avant la prochaine réunion, une téléconférence au cours du premier semestre de 2020. Cette téléconférence sera organisée par le Canada et réunira des experts qui feront part à l'avance de leurs propositions sur la réalisation de l'examen. La proposition relative à la création d'un forum sera également débattue lors de cette téléconférence. Le Comité est favorable à la coopération avec des partenaires régionaux tels que l'ABAC.
11. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité exprime sa volonté de collaborer avec le Comité sur les règles d'origine et les procédures d'origine, le Comité sur les petites et moyennes entreprises et la coopération et le Comité sur le renforcement des capacités et, éventuellement, avec d'autres comités, au besoin.
12. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres adoptent le Rapport du Comité.

<p>AGENDA ITEM 5: Future activities (22.2.3(b))</p> <p>AGENDA ITEM 6: Supply Chains (22.3)</p> <p>AGENDA ITEM 7: Review of Regional Supply Chains (22.3)</p> <p>AGENDA ITEM 8: Engagement with Interested Persons (22.4)</p> <p>AGENDA ITEM 9: Cooperation with Other Committees</p> <p>AGENDA ITEM 10: Committee Report</p>	<p><b><u>ANNEXE A Comité sur la compétitivité et la facilitation des affaires du PTPGP ORDRE DU JOUR</u></b></p> <p><b>8 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande</b></p> <p>POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour</p> <p>POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes opérationnelles</p> <p>POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure</p> <p>POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Échange de renseignements et partage d'expériences (22.2.3a))</p> <p>POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Futures activités (22.2.3b))</p> <p>POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Chaînes d'approvisionnement (22.3)</p> <p>POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Examen des chaînes d'approvisionnement régionales (22.3)</p> <p>POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Implication avec des personnes intéressées (22.4)</p> <p>POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Coopération avec d'autres comités</p> <p>POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité</p>
<p><b>CPTPP COMMITTEE ON DEVELOPMENT Committee Report</b></p> <p><b>CPTPP/DEV/2019/003</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Committee on Development was held on 7 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Caroline Beresford, Special Adviser, Trade and Economic Group, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade chaired the Committee.</li> <li>2. The Committee agenda is attached at <b>ANNEX A</b>.</li> <li>3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.</li> <li>4. AGENDA ITEM 1: Recognising the differences and similarities of both the Development Chapter and the Cooperation and Capacity Building Chapter, the Committee sees an opportunity to combine the agendas of future committees. The Committee seeks consideration by Senior Officials on the merit of this approach.</li> <li>5. AGENDA ITEM 2: The Chair briefed the Committee on business arrangements and programme of activities.</li> <li>6. AGENDA ITEM 3: The Committee considered the rules of procedure but noted that the Senior Officials have yet to finalise them.</li> <li>7. AGENDA ITEM 4: The Committee considered developing a virtual network for further discussions.</li> <li>8. AGENDA ITEM 5: The Committee shared domestic initiatives aimed at enhancing the ability of women to fully benefit from opportunities created by trade. The Committee discussed the need to take advantage of the work of other fora including APEC and WTO given the synergies between them and CPTPP.</li> </ol>	<p><b>COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PTPGP Rapport du Comité</b></p> <p><b>PTPGP/DÉV/2019/003</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Comité sur le Développement du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 7 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays suivants membres du PTPGP y ont participé : Australie, Canada, Chili, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Caroline Beresford, conseillère spéciale, Groupe commercial et économique, ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, a présidé la réunion.</li> <li>2. L'ordre du jour du Comité figure à <b><u>l'ANNEXE A</u></b>.</li> <li>3. Un résumé des discussions du Comité et les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour sont présentés ci-après.</li> <li>4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Conscient des différences et des similitudes entre le chapitre sur le développement et le chapitre sur la coopération et le renforcement des capacités, le Comité y voit une occasion de combiner les ordres du jour des futures réunions des comités propres à ces chapitres. Le Comité souhaite que les hauts fonctionnaires examinent le bien-fondé de cette approche.</li> <li>5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : La présidente informe les membres du Comité des ententes opérationnelles et du programme des activités.</li> <li>6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité examine les règles de procédure, mais constate que les hauts fonctionnaires doivent encore les finaliser.</li> <li>7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité discute de la création d'un réseau virtuel pour la tenue d'autres discussions.</li> <li>8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres parlent de leurs initiatives nationales visant à accroître la capacité des femmes de profiter pleinement des possibilités créées par le commerce. Le Comité discute de la nécessité de tirer parti des travaux d'autres instances, notamment l'APEC et l'OMC, étant donné les synergies entre elles et le PTPGP.</li> </ol>

9. AGENDA ITEM 6: The Committee discussed their experiences on development activities that promoted broad-based economic growth. The Committee noted there are already existing mechanisms which can serve as an initial basis for discussion on possible future development activities.
10. AGENDA ITEM 7: The Committee further discussed the alignment of the Development and Cooperation and Capacity Building Committees. Refer to Agenda Item 1.
11. AGENDA ITEM 8: The Committee agreed the next steps would be to share information, experiences and best practices on ways to measure the impacts of trade, including data collection and analysis. This would focus on the themes of women in the economy, SMEs, under-represented groups such as indigenous peoples. The Committee will also share experiences and best practices in communicating the benefits of trade agreements with the public.
12. The Committee agreed on the following arrangements for its next meeting: to hold a teleconference meeting in the first quarter of 2020, to be arranged by New Zealand, to take stock of progress made to date and develop an agenda for a future meeting.
13. AGENDA ITEM 9: The Committee agreed to adopt the Committee Report.

#### **ANNEX A CPTPP Committee on Development AGENDA**

**7 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Broad-Based Economic Growth and Innovation (23.3 & 23.5)

AGENDA ITEM 5: Women and Economic Growth (23.4)

AGENDA ITEM 6: Joint Development Activities (23.6)

AGENDA ITEM 7: Work with other Committees (23.7)

AGENDA ITEM 8: Future Activities (23.7)

AGENDA ITEM 9: Committee Report

9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres font état de leurs expériences relatives à la mise en place d'activités qui favorisent la croissance économique à grande échelle. Le Comité note qu'il existe déjà des mécanismes qui peuvent servir de base initiale à la discussion sur d'éventuelles activités de développement pour le futur.
10. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité approfondit les discussions relatives à l'alignement du Comité sur le développement et le Comité sur la coopération et le renforcement des capacités. Voir POINT 1 à l'ordre du jour.
11. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité convient que les prochaines étapes consisteront à diffuser des informations, des expériences et des pratiques exemplaires sur les moyens de mesurer les incidences du commerce, y compris la collecte et l'analyse des données. L'accent serait mis sur les thèmes suivants : les femmes dans l'économie, les PME et les groupes sous-représentés tels que les peuples autochtones. Le Comité échangera également des expériences et des pratiques exemplaires sur la façon de communiquer les avantages des accords commerciaux au public.
12. Le Comité convient des prochaines étapes suivantes pour sa prochaine réunion : tenir une réunion par téléconférence au cours du premier trimestre de 2020, qui sera organisée par la Nouvelle-Zélande; faire le point sur les progrès réalisés à ce jour; et élaborer un ordre du jour pour une prochaine réunion.
13. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres adoptent le Rapport du Comité.

#### **ANNEXE A COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PTPGP ORDRE DU JOUR**

**7 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes opérationnelles

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Croissance économique à grande échelle et innovation (23.3 et 23.5)

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Femmes et croissance économique (23.4)

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Activités de développement conjointes (23.6)

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Coopération avec d'autres comités (23.7)

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Futures activités (23.7)

POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité

### **CPTPP Committee on Small and Medium-Sized Enterprises Committee Report**

CPTPP/SME/2019/003

1. The Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) Small and Medium-Sized Enterprises Committee was held on 8 October 2019 in Auckland, New Zealand. Delegates from the following CPTPP members participated: Australia, Canada, Chile, Japan, Mexico, Malaysia, New Zealand, Peru, Singapore and Viet Nam. Alison Hamilton, Lead Adviser, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade, chaired the Committee.

### **Comité sur les petites et moyennes entreprises du PTPGP Rapport du Comité**

PTPGP/PME/2019/003

1. Le Comité sur les petites et moyennes entreprises du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) s'est réuni le 8 octobre 2019 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les délégués des pays suivants membres du PTPGP y ont participé : Australie, Canada, Chili, Japon, Mexique, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam. Alison Hamilton, conseillère spéciale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, a présidé la réunion.

<p>2. The Committee agenda is attached at ANNEX A.</p> <p>3. A summary of the Committee's discussion and any outcomes agreed under the respective agenda items is set out below.</p> <p>4. AGENDA ITEM 1: The Committee agreed to adopt the Agenda. No amendments were proposed.</p> <p>5. AGENDA ITEM 2: The Chair briefed the Committee on business arrangements and programme of activities including a lunchtime SME and Inclusive Trade side-event.</p> <p>6. AGENDA ITEM 3: The Committee adopted the draft Rules of Procedure pending their acceptance by the Commission on 9 October 2019, and in doing so noted technical amendments are under discussion by Senior Officials. One member is to confirm this approach.</p> <p>7. AGENDA ITEM 4: The Committee Members exchanged information on websites and developing information specifically for small and medium enterprises regarding the Agreement. The Committee noted it was a learning experience for many members. The Committee agreed to share links to relevant websites, being:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Australia: <a href="https://dfat.gov.au/trade/agreements/inforce/cptpp/outcomes-documents/Pages/smes-and-the-cptpp.aspx">https://dfat.gov.au/trade/agreements/inforce/cptpp/outcomes-documents/Pages/smes-and-the-cptpp.aspx</a></li> <li>• Canada: <a href="https://www.international.gc.ca/trade-commerce/tradeagreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptppptpgp/cptpp_small_medium_sized_enterprisesptpgp_pme.aspx?lang=eng">https://www.international.gc.ca/trade-commerce/tradeagreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptppptpgp/cptpp_small_medium_sized_enterprisesptpgp_pme.aspx?lang=eng</a></li> <li>• Japan: <a href="https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page25e_000266.html">https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page25e_000266.html</a>; and <a href="https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page23e_000533.html">https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page23e_000533.html</a></li> <li>• New Zealand: <a href="https://www.mfat.govt.nz/en/trade/free-tradeagreements/free-trade-agreements-in-force/cptpp/supportingsmes/#resources">https://www.mfat.govt.nz/en/trade/free-tradeagreements/free-trade-agreements-in-force/cptpp/supportingsmes/#resources</a></li> <li>• Singapore: <a href="https://www.enterprisesg.gov.sg/non-financialassistance/for-singapore-companies/free-tradeagreements/ftas/singapore-ftas/cptpp">https://www.enterprisesg.gov.sg/non-financialassistance/for-singapore-companies/free-tradeagreements/ftas/singapore-ftas/cptpp</a></li> <li>• Viet Nam: <a href="http://www.business.gov.vn/">http://www.business.gov.vn/</a></li> </ul> <p>8. AGENDA ITEM 5: Canada presented its experience creating resources/tools for SMEs, upskilling officials, and lessons learnt on promoting utilisation of the Agreement by small and medium-sized enterprises. Committee Members exchanged information on current information sharing and capacity building practices to assist small and medium-sized enterprises to utilise the Agreement.</p> <p>9. AGENDA ITEM 6: The Committee acknowledged a value add of this committee is information sharing of Members' initiatives. It was noted learning from industry, academics and small and medium-sized enterprises will inform and assist the Committee to be more effective. The Committee acknowledged there are many other existing fora and meetings relevant to SMEs. The Committee agreed to exchange information electronically and to hold a virtual meeting in the first quarter of 2020, to be arranged by New Zealand. Committee Members agreed to share details of any existing events and discuss any new proposals for future opportunities specific to the Committee during the proposed teleconference.</p> <p>10. AGENDA ITEM 7: The Committee noted its interest in remaining cognisant of work being undertaken by the Cooperation and Capacity Building Committee as it relates to capacity building for small and medium-sized enterprises. The Committee agreed to follow the work of the CCB Committee in this regard.</p> <p>11. AGENDA ITEM 8: The Committee recognised that coordination with the committees for the Cooperation and Capacity Building, Competitiveness and Business Facilitation and the Development chapters is important to the Small and Medium-Sized Enterprises chapter and to this Committee. Some of the</p>	<p>2. L'ordre du jour du Comité figure à <b><u>l'ANNEXE A</u></b>.</p> <p>3. Un résumé des discussions du Comité et les résultats convenus au titre des différents points de l'ordre du jour sont présentés ci-après.</p> <p>4. POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte l'ordre du jour sans aucune modification.</p> <p>5. POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : La présidente informe le Comité des ententes opérationnelles et du programme des activités, y compris un événement parallèle sur les PME et le commerce inclusif à l'heure du dîner.</p> <p>6. POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité adopte le projet des règles de procédure en attendant leur acceptation par la Commission le 9 octobre 2019 et, ce faisant, note que des modifications techniques sont à l'étude par les hauts fonctionnaires. Un membre doit confirmer cette approche.</p> <p>7. POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres du Comité échangent de l'information sur les sites Web et sur la création de contenu au sujet de l'Accord destiné spécifiquement aux petites et moyennes entreprises. Le Comité fait remarquer qu'il s'agit d'une expérience d'apprentissage pour de nombreux membres. Le Comité convient de partager les liens vers les sites Web pertinents, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Australie : <a href="https://dfat.gov.au/trade/agreements/inforce/cptpp/outcomes-documents/Pages/smes-and-the-cptpp.aspx">https://dfat.gov.au/trade/agreements/inforce/cptpp/outcomes-documents/Pages/smes-and-the-cptpp.aspx</a></li> <li>• Canada : <a href="https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/cptpp_small_medium_sized_enterprises-ptpgp_pme.aspx?lang=fra">https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/cptpp_small_medium_sized_enterprises-ptpgp_pme.aspx?lang=fra</a></li> <li>• Japon : <a href="https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page25e_000266.html">https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page25e_000266.html</a>; et <a href="https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page23e_000533.html">https://www.mofa.go.jp/ecm/ep/page23e_000533.html</a></li> <li>• Nouvelle-Zélande : <a href="https://www.mfat.govt.nz/en/trade/free-tradeagreements/free-trade-agreements-in-force/cptpp/supportingsmes/#resources">https://www.mfat.govt.nz/en/trade/free-tradeagreements/free-trade-agreements-in-force/cptpp/supportingsmes/#resources</a></li> <li>• Singapour : <a href="https://www.enterprisesg.gov.sg/non-financialassistance/for-singapore-companies/free-tradeagreements/ftas/singapore-ftas/cptpp">https://www.enterprisesg.gov.sg/non-financialassistance/for-singapore-companies/free-tradeagreements/ftas/singapore-ftas/cptpp</a></li> <li>• Vietnam : <a href="http://www.business.gov.vn/">http://www.business.gov.vn/</a></li> </ul> <p>8. POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Le Canada présente son expérience en ce qui concerne la création de ressources et d'outils pour les PME, le perfectionnement des compétences des fonctionnaires et les leçons apprises dans la promotion de l'utilisation de l'Accord par les petites et moyennes entreprises. Les membres du Comité échangent de l'information sur les pratiques actuelles de partage de l'information et de renforcement des capacités pour aider les petites et moyennes entreprises à se prévaloir de l'Accord.</p> <p>9. POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres reconnaissent que la possibilité d'échanger des informations sur leurs initiatives respectives représente une valeur ajoutée de ce Comité. On fait remarquer que les leçons tirées de l'industrie, des universitaires et des petites et moyennes entreprises éclaireront le Comité et l'aideront à être plus efficace. Le Comité reconnaît qu'il existe de nombreuses autres tribunes et réunions concernant les PME. Le Comité convient d'échanger des informations par voie électronique et de tenir une réunion virtuelle au cours du premier trimestre de 2020, qui sera organisée par la Nouvelle-Zélande. Les membres du Comité conviennent de faire connaître les détails de tout événement existant et de discuter de nouvelles propositions pour de futures activités propres au Comité lors de la téléconférence proposée.</p> <p>10. POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité indique son intérêt à rester informé des travaux entrepris par le Comité sur la coopération et le renforcement des capacités en ce qui concerne le renforcement</p>
--	---

specific actions to coordinate may include: sharing future meeting agendas and sharing details of any workplan or activities. The Committee also agreed to inform other committees of barriers and challenges faced by small and medium-sized enterprises under this Agreement.

12. AGENDA ITEM 9: The Committee exchanged views on how to monitor the implementation of this Agreement as it relates to SMEs. This Report is the first report of the Committee's activities under Article 24.2.2(j).
13. AGENDA ITEM 10: The Committee adopted by consensus the Committee Report.
14. The Committee agreed on the following arrangements for its next meeting: to hold a virtual meeting in the first quarter of 2020, to be arranged by New Zealand.

### **Annex A Committee on Small and Medium-Sized Enterprises AGENDA**

#### **8 October 2019, Auckland, New Zealand**

AGENDA ITEM 1: Adoption of the Agenda

AGENDA ITEM 2: Business Arrangements

AGENDA ITEM 3: Adoption of Rules of Procedure

AGENDA ITEM 4: Information Sharing (24.1)

AGENDA ITEM 5: Information Exchange and Experience Sharing (24.2)

AGENDA ITEM 6: Seminars, Workshops and Other Activities (24.2)

AGENDA ITEM 7: Capacity Building (24.2)

AGENDA ITEM 8: Coordination with other Committees (24.2)

AGENDA ITEM 9: Exchange of Information and Reporting on the Operation of the Chapter (24.2)

AGENDA ITEM 10: Committee Report

des capacités des petites et moyennes entreprises. Il est convenu de suivre les travaux du Comité compétent à cet égard.

11. POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres reconnaissent que la coordination avec le Comité sur la coopération et le renforcement des capacités, le Comité sur la compétitivité et la facilitation du commerce et le Comité sur le développement est importante à la fois pour ses activités et pour le chapitre sur les petites et moyennes entreprises. Certaines mesures précises peuvent être prises pour assurer la coordination, notamment : la mise en commun des ordres du jour des futures réunions et le partage d'informations concernant les plans de travail ou les activités. Le Comité convient également d'informer les autres comités au sujet des obstacles et des défis auxquels font face les petites et moyennes entreprises dans le cadre de cet Accord.
12. POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Le Comité échange des points de vue sur la façon de surveiller la mise en œuvre de cet accord dans le contexte des PME. Le présent rapport est le premier rapport sur les activités préparé par le Comité conformément à l'article 24.2.2j).
13. POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Les membres adoptent le Rapport du Comité par consensus.
14. En prévision de la prochaine réunion, le Comité convient de tenir une rencontre virtuelle au cours du premier trimestre de 2020, qui sera organisée par la Nouvelle-Zélande.

### **Annexe A Comité sur les petites et moyennes entreprises ORDRE DU JOUR**

#### **8 octobre 2019, Auckland, Nouvelle-Zélande**

POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour

POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : Ententes opérationnelles

POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR : Adoption des règles de procédure

POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR : Échange d'information (24.1)

POINT 5 À L'ORDRE DU JOUR : Échange de renseignements et partage d'expériences (24.2)

POINT 6 À L'ORDRE DU JOUR : Séminaires, ateliers et autres activités (24.2)

POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR : Renforcement des capacités (24.2)

POINT 8 À L'ORDRE DU JOUR : Coordination avec d'autres comités (24.2)

POINT 9 À L'ORDRE DU JOUR : Échange d'information et établissement de rapports sur le fonctionnement du chapitre (24.2)

POINT 10 À L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité